

RAPPORT ANNUEL 2013



***PRIX ET QUALITE
DU SERVICE PUBLIC
D'EAU POTABLE ET
D'ASSAINISSEMENT***



ODYSSI

INFORMATIONS GENERALES

1	Carte d'identité d'ODYSSI.....	9
1.1	Statut	9
1.2	Missions	9
1.3	Mode de gestion du service	9
1.4	Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	10
1.5	Charte graphique	10
2	Historique	11
3	ODYSSI en quelques chiffres	12
3.1	Préambule	12
3.2	EAU POTABLE	12
3.2.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	12
3.2.2	Indicateurs relatifs à la qualité de l'eau	13
3.2.3	Indicateurs relatifs au réseau	13
3.2.4	Indicateurs relatifs à tarification	14
3.2.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	15
3.3	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	17
3.3.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	17
3.3.2	Indicateurs relatifs au réseau et à la collecte	18
3.3.3	Indicateurs relatifs à l'épuration	19
3.3.4	Indicateurs relatifs à tarification	20
3.3.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	21
3.4	ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF.....	22

EAU POTABLE

1	Présentation générale du service	25
2	Le réseau.....	26
2.1	Les stations d'eau potable	26
2.2	les réservoirs	29
2.3	le réseau	31
2.4	Le chemin de l'eau "du captage aux quartiers desservis"	32
3	Les volumes : du volume prélevé au volume distribué	34
3.1	Les volumes prélevés.....	34
3.2	Les volumes produits.....	35
3.2.1	Evolution des volumes annuels produits.....	36
3.3	Les volumes mis en distribution (hors volumes vendus en gros).....	36
3.4	Les volumes vendus en gros :	37
4	La qualité des eaux	38
4.1	Synthèse du contrôle sanitaire effectué par l'ARS	38
4.1.1	Conformité bactériologique et chimique	38
4.1.2	Contamination des eaux par les produits phytosanitaires.....	39
4.2	Résultats de l'autocontrôle qualité 2013	39
5	L'évolution du parc de compteur	40
5.1	L'évolution du parc de compteur	40
6	La tarification et les recettes du service	40
6.1	Les modalités de tarification.....	40
6.1.1	Le type de tarification	40
6.1.2	Les catégories de tarifs.....	40
6.1.3	Les modalités d'évolution et de révision.....	40
6.1.4	Les autres prestations	41
6.1.5	Les redevances perçues pour le compte de tiers	41

7	Les investissements	42
7.1	Travaux MANDATES pendant l'exercice 2013	42
7.2	Les travaux et Les projets	43
7.2.1	COMMUNE : FORT-DE-FRANCE	43
7.2.2	COMMUNE : SCHOELCHER	44
7.2.3	AUTRES TRAVAUX ET ETUDES : SCCNO	44
8	Les perspectives 2014	45

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1	Présentation générale du service	47
1.1	La compétence assainissement collectif	47
1.2	Les missions du service	47
2	Les caractéristiques techniques du service	47
2.1	Les usagers non-domestiques	47
2.2	Le réseau de collecte	47
2.3	Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration.....	48
3	Bilan par STEP	49
3.1	Station d'épuration de la Pointe des Nègres	50
3.1.1	le réseau de collecte.....	50
3.1.2	Le système de traitement	50
3.1.3	le Milieu récepteur	54
3.2	Station d'épuration de Dillon filière I	55
3.2.1	Son réseau de collecte	55
3.2.2	Le système de traitement	55
3.2.3	Milieu récepteur.....	58
3.3	Step Dillon filière II	59
3.3.1	Son réseau de collecte	59
3.3.2	Le système de traitement	59
3.3.3	Milieu récepteur.....	62
3.4	Step Godissard	63
3.4.1	Son réseau de collecte	63
3.4.2	Le système de traitement	63
3.4.3	Milieu récepteur.....	66
3.5	Step de Fond Lahayé.....	67
3.5.1	Son réseau de collecte	67
3.5.2	Le système de traitement	67

3.5.3	Milieu récepteur.....	69
3.6	Station d'épuration de Rosière	70
3.6.1	Son réseau de collecte	70
3.6.2	Le système de traitement	70
3.6.3	Milieu récepteur.....	72
3.7	Step de Gaigneron.....	73
3.7.1	Son réseau de collecte	73
3.7.2	Le système de traitement	73
3.7.3	Milieu récepteur :.....	75
3.8	Step de ACAJOU	76
3.8.1	Son réseau de collecte	76
3.8.2	Le système de traitement	76
3.8.3	Milieu récepteur :.....	78
3.9	Step de Pelletier Desirade	79
3.9.1	Son réseau de collecte	79
3.9.2	Le système de traitement	79
3.9.3	Milieu récepteur.....	80
3.10	Les mini-stations :.....	81
3.10.1	Tableau récapitulatif	81
3.10.2	Leurs réseaux de collecte	81
3.10.3	Leurs systèmes de traitement.....	81
3.10.4	Contrôle des mini STEP.....	82
4	Tarification et les recettes de service	82
5	Les investissements	82
5.1	Travaux engagés.....	82
5.1.1	Les montants mandatés par communes	83
5.2	Les travaux et les projets	84
5.2.1	Commune : Fort-de-France	84
5.2.2	Commune : Schoelcher.....	86

5.2.3	COMMUNE : LE LAMENTIN	86
5.2.4	AUTRE COMMUNE : LE MORNE-VERT	86

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1	Présentation générale du service	88
2	Le contrôle du neuf	89
2.1	Bilan d'activité par commune	89
3	Le contrôle de l'existant	90
4	Les Notaires	91
4.1	Diagnostics assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières.....	91

ANNEXE

RAPPORT ANNUEL SUR LES REDEVANCES ODE.....	92
--	----

INFORMATIONS GENERALES

1 CARTE D'IDENTITE D'ODYSSI

1.1 Statut	• Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. • Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) • Entreprise locale														
1.2 Missions	Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants : • captage, production et distribution d'eau potable • collecte, traitement des eaux usées • contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif • accueil et services aux clients • conception et conduites de projets (réseaux et stations)														
1.3 Mode de gestion du service	<table><tr><td></td><td>Eau potable</td><td>Assainissement</td><td>Assainissement non collectif</td></tr><tr><td>Fort-de-France</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI</td><td rowspan="4">Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI</td><td rowspan="4">Exploitant : ODYSSI</td></tr><tr><td>Lamentin</td><td>Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME</td></tr><tr><td>Schoëlcher</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS</td></tr><tr><td>Saint-Joseph</td><td>Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME</td></tr></table>		Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif	Fort-de-France	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI	Exploitant : ODYSSI	Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Schoëlcher	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS	Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME
	Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif												
Fort-de-France	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI	Exploitant : ODYSSI												
Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME														
Schoëlcher	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS														
Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME														

1.4 Horaires,
Coordonnées
postales et
téléphoniques

Heures de réception de la clientèle

Lundi : de 7h15 à 16h15
Jeudi : de 7h15 à 14h
Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h

☎ : 0596 71 20 10
fax : 0596 71 20 15
✉ : odyssi@odyssi.fr
site internet : www.odyssi.fr
Pages Facebook & Twitter

7-9 rue des Arts et Métiers - Bâtiment Flore Gaillard
Lot. Dillon Stade
BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex

1.5 Charte
graphique

♦ **LE NOM de l'Entreprise :**

ODYSSI fait référence à dlo bòkay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires.

♦ **LE LOGO**

Image plurielle :

- ♦ Cratère du haut s'écoule de l'eau
- ♦ Soleil : qui baigne dans l'eau

♦ **LE SLOGAN**

ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Le slogan est donc tout naturellement "Dlo bò bay".

Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.



L'ANIMAL-SYMBOLE

ODYSSI dispose d'un animal-symbole : l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.



2 HISTORIQUE

7 novembre 2003 : création d'une Régie par délibération de la CACEM

2004 : transfert de la compétence eau à la CACEM

2004, la RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

Février 2005 : ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.

Décembre 2005 : obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

2006 : création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

2007 : exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

2011 : 2^{ème} renouvellement du certificat ISO 9001

⇒ **1er janvier 2013, ODYSSI assure l'exploitation de l'assainissement sur l'ensemble des communes de la CACEM**

⇒ **Juillet 2013, ODYSSI se lance sur les réseaux sociaux : travaux, manifestations, informations utiles sur l'eau, casses... ODYSSI est désormais en contact permanent avec ses abonnés et usagers.**

⇒ **Octobre 2013, un pas de plus pour une Martinique plus propre : ODYSSI inaugure son UTMV : Unité de Traitement des Matières de Vidange pouvant accueillir l'ensemble des matières de vidange de l'île.**

3 ODYSSI EN QUELQUES CHIFFRES

3.1 PREAMBULE

L'année 2013 a été marquée par un grand chantier de réorganisations internes dans le but de répondre au mieux aux attentes de nos clients et faire face aux exigences réglementaires et légales. La réorganisation concerne l'ensemble des activités.

Cette réorganisation a pour effet d'améliorer nos pratiques professionnelles et pour impact une fiabilisation de nos données. C'est ainsi que des travaux ont été menés sur la base de données des clients, sur les données financières et sur les données relatives à l'exploitation.

La réorganisation entamée en 2013 se poursuivra durant l'année 2014.

Parallèlement, la CACEM a mené un audit patrimonial, financier, comptable et organisationnel d'ODYSSI.

L'audit patrimonial des conduites et des ouvrages a été intégré dans notre base de données et s'est traduit par une modification des linéaires réseaux, notamment en assainissement où le linéaire réseau avait été surévalué.

3.2 EAU POTABLE

3.2.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Nombre total d'abonnements (nb)	34 032	34 319	34 528	→	+ 0,61%
Nombre d'abonnement - Diamètre 15 à 20	32 573	32 584	33 176	↗	+ 1,82%
Nombre d'abonnement - Diamètre 30	481	708	399	↘	- 43,64% ¹
Nombre d'abonnement - Diamètre 40	832	845	763	↘	- 9,70%
Nombre d'abonnement - GROS - CONSOMMATEURS	146	182	190	↗	+ 4,40%
Population légale Fort-de-France (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	89 890	88 623	88 182	→	- 0,50%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés (%)	0,65	1,43	0,93	↘	-0,50 pt

¹ Mise à jour du fichier client : fiabilisation des données (diamètre de compteurs notamment).

INDICATEURS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	99,81%	99,39%	92,51% ²	↘	- 6,87 pt
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	24H	24H	24H	→	SO
Taux de réclamations pour 1000 abonnés (‰)	22,3	20,4	18,0	↘	-2,35 pt

3.2.2 INDICATEURS RELATIFS A LA QUALITE DE L'EAU

INDICATEURS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – microbiologie (%)	99,30%	100,00%	100,00%	→	0,00 pt
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – physico-chimique (%)	98,60%	99,26%	99,62%	→	+0,36 pt
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %) <i>60 % Arrêtés préfectoraux obtenus, en cours de mises en œuvre (acquisitions de terrains, réalisation de servitudes, de travaux.</i>	60	60	60	→	+0 pt

3.2.3 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU

INDICATEURS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Nb total de km de réseaux ³ (hors branchements) (km)	351,22	351,65	360,769	↗	2,59%

² Réorganisation de l'activité ouverture et fermeture de branchement qui ont occasionnés quelques retard en début d'année.

INDICATEURS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Volume prélevé Didier	5 941 660	5 783 596	5 393 154	↘	-6,75%
Volume prélevé Durand	8 095 541	8 147 715	8 260 781	↗	1,39%
Volume prélevé Caféière	106 946	0	0	→	#DIV/0!
Volume total prélevé (m³)	14 144 147	13 931 311	13 653 935	↘	-1,99%
Volume mis en distribution (m³)	12 513 451	12 232 702	11 758 153	↘	-3,88%
Volume produit	13 744 987	13 610 656	12 984 555	↘	-4,60%
Volume comptabilisé vendu en gros ⁴	914 868	1 031 827	1 226 402	↗	18,86%
Rendement du réseau de distribution (%)	59%	59%	59%	→	0 pt
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	52	56	50	↘	-9,67%
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j)	44	44	41	↘	-6,90%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (indicateur jusqu'à 2012)	40	40	so		so
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux New version de l'indicateur en 2013	so	so	10		so
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%) ⁵	0,73	0,70	0,76	↗	+6,34 pt

3.2.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Volumes facturés dont VEG	7 039 122	6 444 768	6 562 034	↗	+1,82%
<i>Dont volumes facturés vendu en gros</i>	914 868	995 403	1 226 402	↗	+23,21%
Montants facturés (€)	12 602 375	12 254 072	12 553 103	↗	+2,44%
Volume surtaxe eau facturé (commune de Schœlcher)	639 447	1 289 313	1 243 047	↘	-3,59%
Montant facturé surtaxe eau (commune de Schœlcher)	38 359,38 €	77 274,00 €	75 185,99 €	↘	-2,70%

³ Un audit patrimonial des conduites a été mené en 2013 permettant ainsi de réévaluer notre linéaire de réseau.

⁴ Renforcement de la livraison à la SMDS, afin de limiter l'impact du coût d'achat d'eau sur les abonnés de la commune.

⁵ Intégration des ml de réseaux réalisés en interne

INDICATEURS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Les indicateurs ci-dessous sont établis au 1/01/N+1 BASE 120 m³					
Redevance ODYSSI (pour 120m³)	210,00 €	217,20 €	217,20 €	→	+0,00%
Prime fixe annuelle (ODYSSI)	66,42 €	68,60 €	68,60 €	→	+0,00%
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m³)	14,40 €	14,40 €	14,40 €	→	+0,00%
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m³)	30,00 €	30,00 €	30,00 €	→	+0,00%
OMR (pour 120m³)	4,15 €	4,287 €	4,287 €	→	+0,00%
TVA à 2,10% (pour 120 m³)	6,74 €	6,93 €	6,93 €	→	+0,00%
Prix TTC du service pour 120m³	331,70 €	341,42 €	341,42 €	→	+0,00%
Les indicateurs ci-dessous sont établis au 1/01/N+1 Tarif au m³					
Redevance ODYSSI au m³	1,75 €	1,81 €	1,81 €	→	+0,00%
Prix TTC au m³ sur la base d'une facture de 120m³	2,76 €	2,85 €	2,85 €	→	+0,00%
Surtaxe eau potable au m³ (commune de Schœlcher)	0,06 €	0,06 €	0,03 €	↘	-50,00%

3.2.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3) EAU + ASS	0,0049	0,0055	0,0056	→	+2,13%
Recettes réelles	14 839 103	16 637 754	15 774 794	↘	-5,19%
Dépenses réelles	13 626 803	14 421 532	13 044 791	↘	-9,55%
Epargne brute (€)	1 212 300	2 216 222	2 730 003	↗	+23,18%
Dettes totales (€)	12 682 936	17 661 904	22 275 241	↗	+26,12%
Dont dettes financières			13 967 952	↘	SO
Durée d'extinction de la dette de la collectivité (année) <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>			5,12	→	SO

INDICATEURS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente EAU + ASS (Fort-de-France) au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1	7,63%	6,51%	7,09%	→	+0,58 pt
Taux de recouvrement	92,37%	93,49%	92,91%	→	-0,62%
Montant des travaux PPI toutes communes confondues	3 072 022	3 286 604	894 760	↘	-72,78%
<i>Dont Fort-de-France</i>	1 664 308	1 667 229	514 959	↘	-69,11%
<i>Dont Schœlcher</i>	1 407 714	1 619 375	379 801	↘	-76,55%
PPI voté (BP+BS+DM)	4 390 000	3 904 090	1 105 048	↘	-71,70%
Taux d'exécution du PPI	69,98%	84,18%	80,97%	↘	-3,21 pt

3.3 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

3.3.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Population légale (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	Fort-de-France	89 890	88 623	88 182	→	-0,50%
	Schœlcher	21 564	21 209	21 026	→	-0,86%
	Saint-Joseph	17 048	17 057	17 221	→	0,96%
	Lamentin			40 129	→	0,33%
	TOTAL ODYSSI	128 502	126 889	166 558	↗	31,26%
Nombre d'abonnements (nb) assainissement collectif ⁶	Fort-de-France	20 538	20 660	21 284	↗	+ 3,02%
	Schœlcher	5 631	5 708	5 735	→	+ 0,47%
	Saint-Joseph	675	713	727	→	+ 1,96%
	Lamentin			8 118		SO
	TOTAL ODYSSI	26 844	27 081	35 864	↗	+32,43%
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (nb) ⁷	Fort-de-France	54 248	53 351	54 358	→	+ 1,89%
	Schœlcher	12 933	12 792	12 694	→	- 0,76%
	Saint Joseph	1 769	1 879	1 903	→	+ 1,24%
	Lamentin			18 286		SO
	TOTAL ODYSSI	68 949	68 022	87 241	↗	28,25%
Taux d'abonnés raccordés à l'assainissement collectif (%)	Fort-de-France	60%	60%	62%	↗	1,44 pt
	Schœlcher	60%	60%	60%	→	0,06 pt
	Saint Joseph	10%	11%	11%	→	0,03 pt
	Lamentin			46%		SO
	TOTAL ODYSSI	54%	54%	52%	↘	-1,47 pt
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb pour 1000 habitants desservis) (‰)		0	0	0	→	SO
Taux de réclamations (pour 1000 abonnés) (‰) ⁸				1,42		SO

⁶ 2013 : reprise de l'exploitation de la commune du LAMENTIN

⁷ 2013 : reprise de l'exploitation de la commune du LAMENTIN

⁸ Mise à jour en cours du système d'information permettant de mieux recenser les réclamations clients.

3.3.2 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU ET A LA COLLECTE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Linéaire de réseau (hors branchement) (km)	Fort-de-France	* Données mises à jour en 2013 suite à l'audit patrimonial des conduites et des ouvrages. Concernant la commune de Saint-Joseph, seules les données du bourg sont disponibles.		200,004	SO	
	Schœlcher			46,726		
	Saint Joseph			6,331		
	Lamentin			72,431		
	TOTAL ODYSSI			325,492		
Nombre d'autorisation de déversement d'effluents d'établissement dans le réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	2	2	2	→	+ 0,00%
	Schœlcher	0	0	0	→	+ 0,00%
	Saint Joseph	0	0	0	→	+ 0,00%
	Lamentin			0		SO
	TOTAL ODYSSI	2	2	2	→	+ 0,00%
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	Fort-de-France	8,55	8,53	10,00	SO Evolution du à la modification du linéaire réseau	
	Schœlcher	1,31	1,31	14,98		
	Saint Joseph	0,00	0,00	31,59		
	Lamentin			6,90		
	TOTAL ODYSSI	5,63	5,60	10,45		
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%) ⁹	Fort-de-France	0,3689	0,7006	1,0417	→	+0,34 pt
	Schœlcher	0,1147	0,2971	1,0775	→	+0,78 pt
	Saint-Joseph	0,0000	0,0000	0,0000	→	+0,00 pt
	Lamentin			0,0039		SO
	TOTAL ODYSSI	0,2653	0,5339	0,7956	→	+0,26 pt
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées Données jusqu'en 2012	Fort-de-France	10	10		SO	
	Schœlcher	10	10			
	Saint-Joseph	0	0			
	Lamentin					
	ODYSSI		10			
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées NEW VERSION 2013	ODYSSI			10	SO	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées ¹⁰	ODYSSI	80	80	50	↘	-30pt

⁹ Modification du taux de renouvellement du à l'application du linéaire réseau résultant de l'audit patrimonial du réseau et des conduites.

¹⁰ Modification suite à la fiabilisation des données

3.3.3 INDICATEURS RELATIFS A L'EPURATION

Les conformités (données extraites du site : <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/liste.php>)

N° Dép	STEU	Capacité nominale en EH	Conformité globale équipement au 31/12/2013	Conformité globale performance en 2012	Conformité réseau
972	ACAJOU	5 000	Oui	Oui	Oui
972	DILLON 1	25 000	Oui	Oui	Oui
972	DILLON 2	60 000	Oui	Oui	Oui
972	FOND LAYAHE	4 000	Oui	Oui	Oui
972	GAIGNERON	35 000	Oui	Oui	Oui
972	GODISSARD	13 000	Oui	Oui	Oui
972	LONG PRE	1 200	Oui	Oui	Oui
972	LUNETTE BOUILLEE	500	Oui	Oui	Oui
972	PELLETIER DESIRADE	3 500	Oui	Oui	Oui
972	POINTE DES NEGRES	30 000	Oui	Oui	Oui
972	ROSIERES	2 500	Oui	Oui	Oui

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Charge entrante en DBO5 en Kg/j	Chateaubœuf		336,4		↘	-100%
	Godissard		221,9	149,8	↘	-32%
	Dillon 1		517,3	646,5	↗	25%
	Dillon 2		872,5	1288,1	↗	48%
	Pointe des Nègres		1 426,4	1053,6	↘	-26%
	Fond-Lahayé		95,6	99,7	↗	4%
	Rosières		56,4	86,6	↗	54%
	Acajou			355,9	SO	
	Gaigneron			648,1		
	Pelletier Désirade			69,6		
	ODYSSI		3 527	4 398		
Conformité de la performance des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Godissard	100%	100%	100%	→	+0,00 pt
	Dillon 1	100%	100%	97%	→	-0,03 pt
	Dillon 2	100%	100%	100%	→	+0,00 pt
	Pointe des Nègres	100%	100%	100%	→	+0,00 pt
	Fond-Lahayé	100%	100%	100%	→	+0,00 pt
	Rosières	-	100%	100%	→	+0,00 pt
	Acajou			0%	SO	
	<i>bilan conforme :1/13</i>					
	Gaigneron			100%		
	Pelletier Désirade			100%		
	TOTAL ODYSI	100%	100%	96%	→	-0,04 pt
Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	Chateaubœuf		9,54			
	Godissard		19,68	39,49	↗	100,66%
	Dillon 1		37,40	144,61	↘	286,66%
	Dillon 2		74,65	179,75	↗	140,79%

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	Pointe des Nègres		305,00	284,21	→	-6,82%
	Fond-Lahayé		6,39	5,25	↘	-17,84%
	Rosières		1,84	5,73	↗	211,41%
	Acajou			16,39	SO	
	Gaigneron			138,70		
	Pelletier Désirade			6,03		
	ODYSSI		454,50	820,16	↗	80,45%
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation		0%	0%	0%	→	0%

3.3.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012	
Volumes facturés (m ³)	Fort-de-France (de mars n à février n+1)	3 197 249	3 112 387	3 053 170	→	-1,90%
	Schœlcher	660 964	716 855	682 354	↘	-4,81%
	Saint-Joseph	59 500	60 324	67 622	↗	+12,10%
	Lamentin			1 051 610	SO	
	ODYSSI	3 917 713	3 889 566	4 854 756		+24,81%
Montants facturés (€ TTC)	Fort-de-France	6 055 704	6 186 736	6 325 186	↗	+2,24%
	Schœlcher	1 133 231	1 470 616	1 472 747	→	+0,14%
	Saint-Joseph	100 907	125 457	146 699	↗	+16,93%
	Lamentin			1 975 555	↗	#DIV/0!
	ODYSSI	7 289 842	7 782 809	9 920 187	↗	+27,46%
Prix unique de l'assainissement collectif sur le territoire de la CACEM Les indicateurs ci-dessous sont établis au 1^{er} janvier N+1 Base 120 m³						
Montant Prime fixe			46,47 €	46,47 €	→	+0,00%
Redevance (consommation)			211,20 €	211,20 €	→	+0,00%
Redevance modernisation des réseaux		18,00 €	18,00 €	18,00 €	→	+0,00%
TVA		5,61 €	5,79 €	5,79 €	→	+0,00%
Facture TTC 120m3		272,61 €	281,46 €	281,46 €	→	+0,00%
Tarif au M³ Base 120 M³						
Prix TTC au m3 (base 120m3)		2,27 €	2,35 €	2,35 €	→	+0,00%
Redevance au m3		1,70 €	1,76 €	1,76 €	→	+0,00%

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012
La reprise du Lamentin entraîne met fin à la facturation de la surtaxe investissement ci-dessous car ODYSSI est à la fois exploitant et maître d'ouvrage.					
Surtaxe assainissement au m3	Lamentin	0,08 €	0,15 €		-100,00%
Volume facturé surtaxe assainissement (m3)		1 066 965	1 178 412		-100,00%
Montant facturé surtaxe assainissement		120 805,91 €	176 749,93 €		-100,00%

3.3.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012
Montant financier des travaux engagés (€)	Fort-de-France	1 186 640	3 709 919	3 740 050	→ 1%
	Schœlcher	330 231	1 353 374	504 654	↘ -63%
	Saint-Joseph	497 595	616 649	324 201	↘ -47%
	Lamentin	401 701	1 658 624	81 892	↘ -95%
	Opérations communes aux 4 communes	1 532 699		1 524 412	↗ SO
	ODYSSI	3 948 866	7 338 566	6 175 209	↘ -16%
PPI voté (BP+BS+DM)		5 810 000	7 968 234	6 235 700	↘ -22%
Taux d'exécution du PPI		68%	92%	99%	↗ +6,93 pt
Epargne brute (€)		2 057 157	2 446 929	4 250 189	↗ +74%
Dettes totales (€)		17 068 406	21 865 208	23 575 669	↗ 8%
Dont dettes financières				15 408 078	SO
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>				3,63	↘ SO
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente ASS au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1	Fort-de-France	Cf. données eau potable			
	Schœlcher	0,16%	1,99%	1,86%	↘ -6%
	Saint-Joseph	1,81%	10,32%	4,59%	↘ -56%

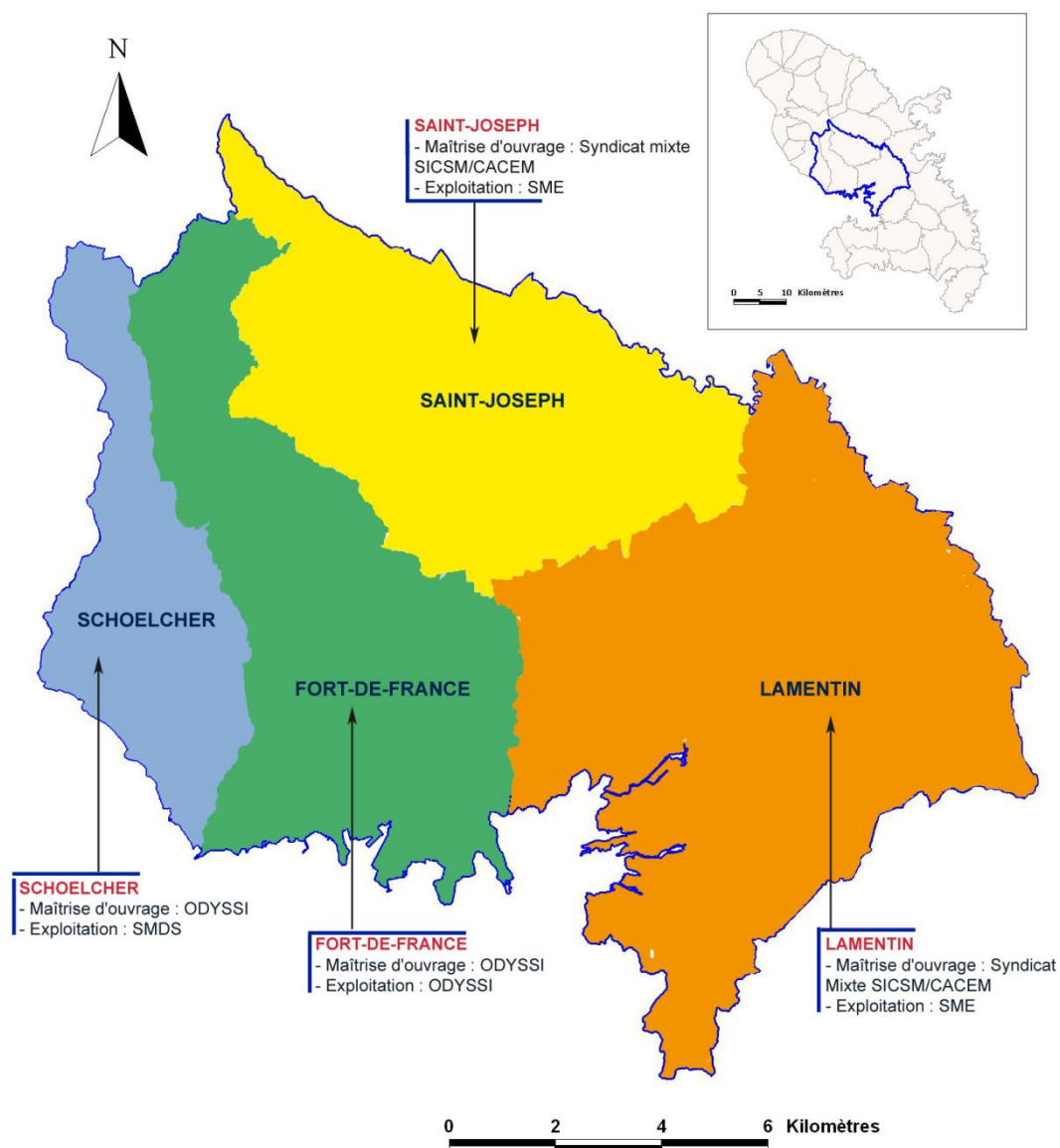
3.4 ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

INDICATEURS		2011	2012	2013	Evolution 2011/2010	
Estimation du nombre d'habitants non desservis par un réseau de collecte des eaux usées	Fort-de-France	35 642	35 272	33 824	↘	- 4%
	Schœlcher	8 631	8 417	8 332	→	- 1%
	Saint Joseph	15 279	15 178	15 318	→	+1%
	Lamentin	20 877	21 190	21 843	↗	+3%
	TOTAL ODYSSI	80 430	80 057	79 317	→	- 1%
Nombre de foyers raccordés à l'assainissement non collectif	Fort-de-France	13 494	13 659	13 244	↘	- 3%
	Schœlcher	3 758	3 756	3 764	→	+0%
	Saint-Joseph	5 831	5 758	5 853	↗	+2%
	Lamentin	9418	9232	9697	↗	+5%
	TOTAL ODYSSI	32 501	32 405	32 558	→	+0%
Nombre de dossiers de contrôle du neuf reçus	Fort-de-France	76	93	144	↗	+55%
	Schœlcher	79	74	35	↓	- 53%
	Saint Joseph	24	20	64	↗	+220%
	Lamentin	40	176	189	↗	+7%
	TOTAL ODYSSI	219	363	432	↗	+19%
Nombre de contrôles réalisés dans le neuf (dossiers favorables)	Fort-de-France	51	93	144	↗	+55%
	Schœlcher	16	74	35	↓	- 53%
	Saint Joseph	38	20	64	↗	+220%
	Lamentin	71	176	189	↗	+7%
	TOTAL ODYSSI	176	363	432	↗	+19%
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur modifié suite à l'arrêté du 2 décembre 2013)	Fort-de-France			13%	SO	
	Schœlcher			3%		
	Saint Joseph			5%		
	Lamentin			19%		
	TOTAL ODYSSI			13%		
Diagnostic assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières	Fort-de-France		87	79	↘	- 9%
	Schœlcher		12	8	↓	- 33%
	Saint Joseph		15	12	↓	- 20%
	Lamentin		36	34	↘	- 6%
	TOTAL ODYSSI	199	150	133	↘	- 11%

INDICATEURS	2011	2012	2013	Evolution 2011/2010	
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif ^{f11}	100	100	130	↗	30
TARIFS					
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de conception	187 €	187 €	187 €	→	+0%
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de réalisation	97 €	97 €	97 €	→	+0%
Contrôle de l'existant au 1er janvier de l'année n+1	84 €	84 €	84 €	→	+0%
Diagnostic assainissement préalable à la vente d'un immeuble (de 0 à 2 appartements par immeuble)	200 €	200 €	200 €	→	+0%

¹¹ Ajout des éléments facultatifs : Délibération n° CC 05 86, du 23/07/2010, portant approbation de la prise de compétences Entretien et Réhabilitation des installations d'assainissement non-collectif et unité de traitement des matières de vidange depuis le mois d'octobre 2013

SERVICE EAU POTABLE



1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

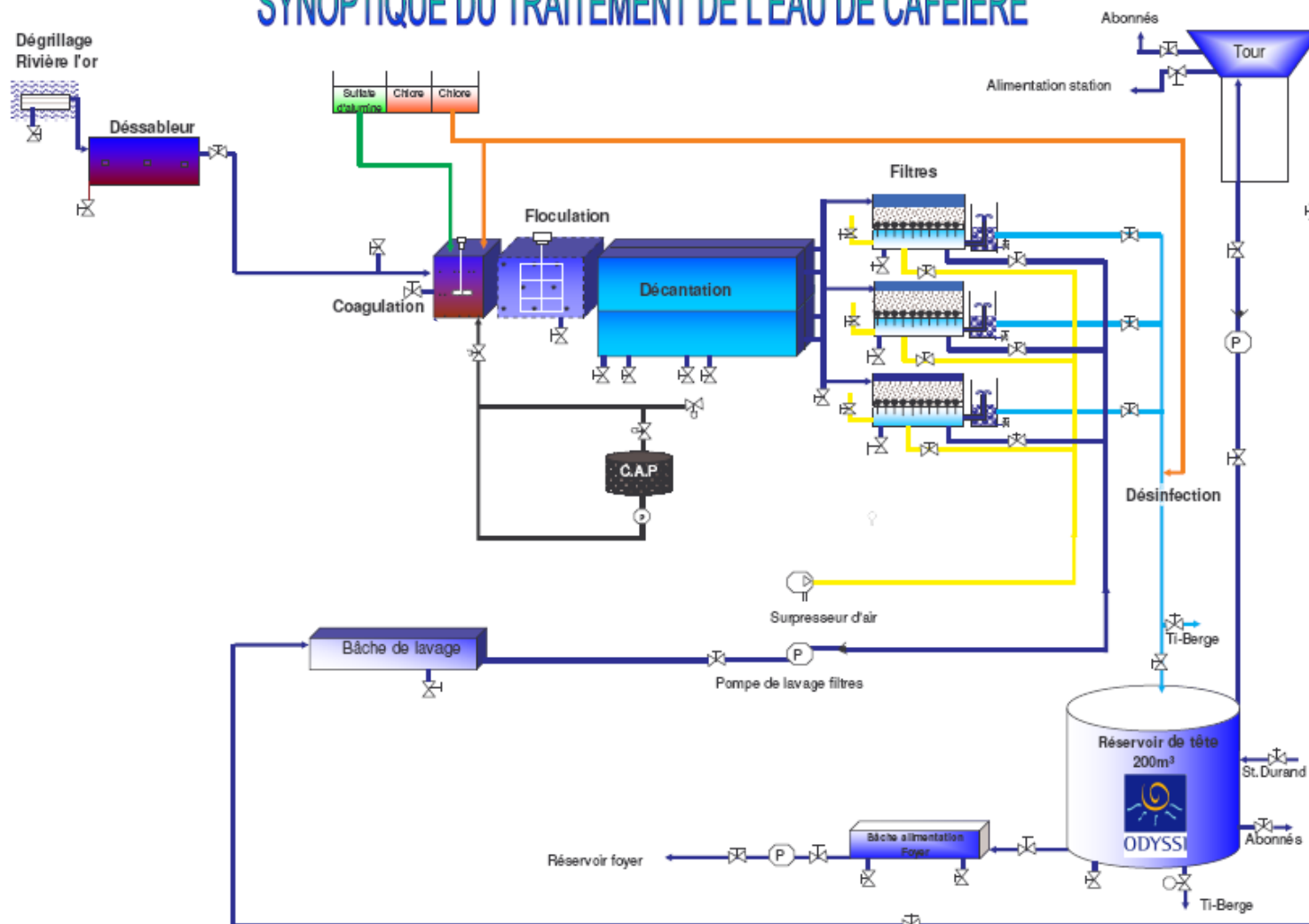
Les services techniques se sont réorganisés au 1^{er} janvier 2013 pour donner naissance à quatre départements :

- L'exploitation
 - Ce département est composé de 5 secteurs d'activité :
 - Le secteur de la production distribution de l'eau potable qui comprend les trois usines de production d'eau (Didier – Durand et Caféière), une équipe de recherche de fuite, et une équipe chargée de suivre la distribution (les réservoirs et les régulateurs de débit).
 - Le secteur collecte et traitement de l'assainissement qui comprend 10 STEP d'assainissement, 17 mini STEP, 68 PR (postes de refoulement), ainsi que l'ensemble des réseaux d'assainissement gravitaire et sous vide
 - Le secteur travaux eau potable et assainissement qui lui est chargé d'effectuer les réparations de casses sur les réseaux
 - Le secteur électromécanique qui est un secteur d'activité support et qui intervient sur l'ensemble des secteurs de l'eau et de l'assainissement précédemment cités.
 - Une équipe télégestion qui est aussi un secteur d'activité support qui réalise l'entretien et le développement de la télégestion sur l'ensemble des secteurs de l'eau et de l'assainissement.
- L'assistance technique aux usagers regroupant la SPANC, le secteur urbanisme et le secteur raccordement/branchement (E.U – AEP)
- La logistique (parc automobile, magasin, petits travaux...)
- Les projets : regroupant l'équipe projets technique et l'équipe diagnostic réseau eau et assainissement

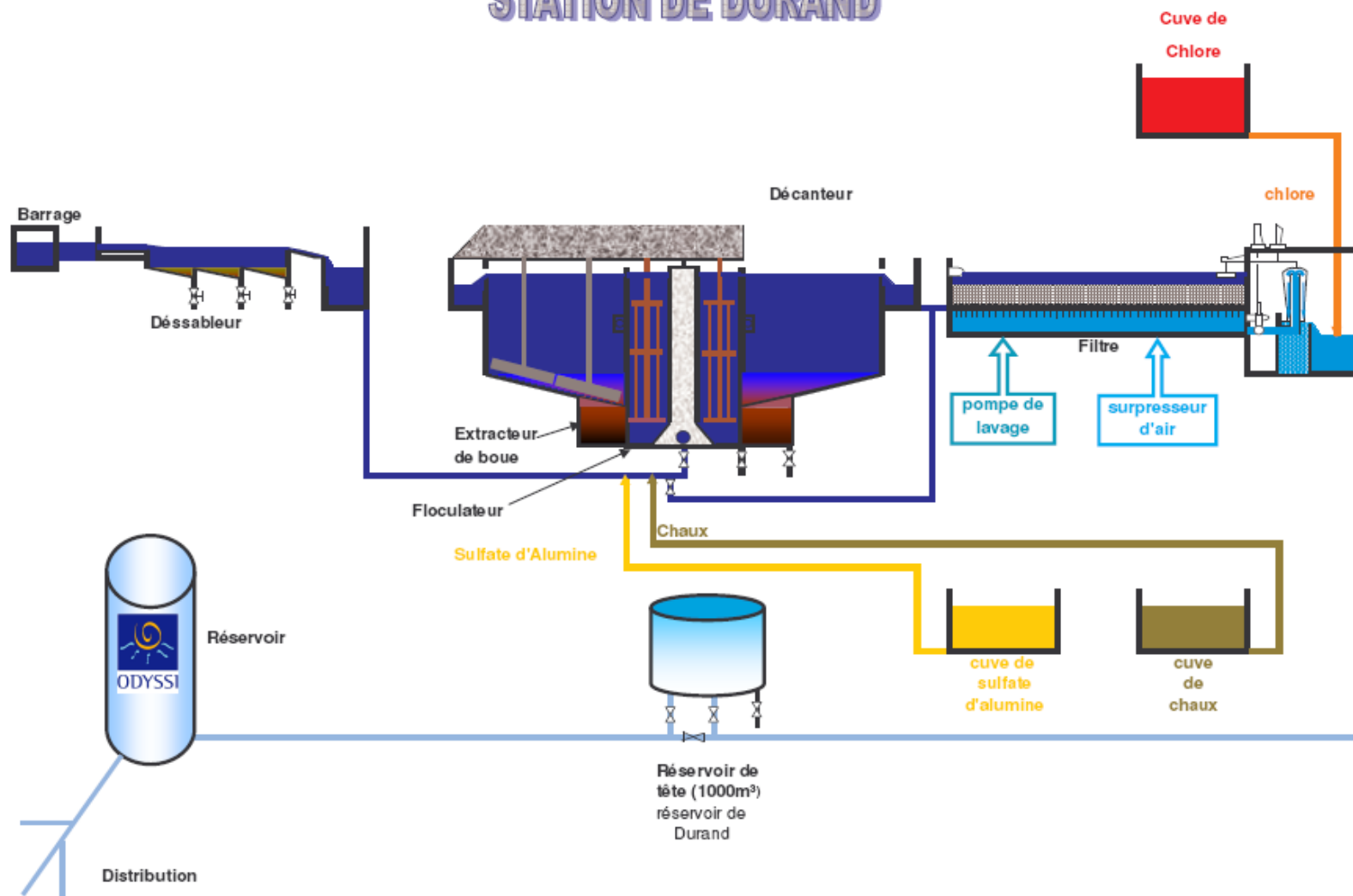
2 LE RESEAU

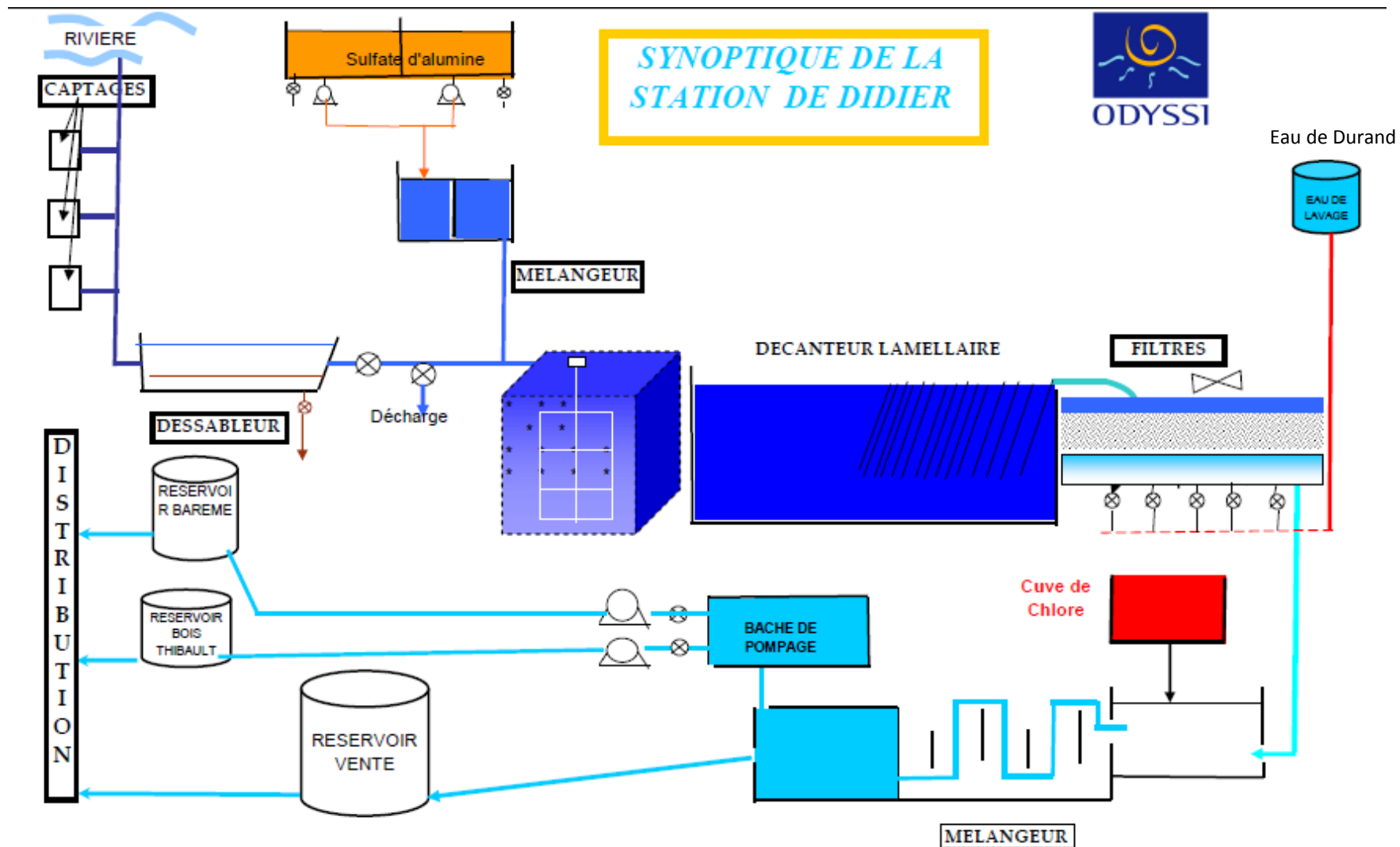
2.1 LES STATIONS D'EAU POTABLE

SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFEIERE



STATION DE DURAND





2.2 LES RESERVOIRS

Un **réservoir d'eau** est une construction destinée à entreposer l'eau potable, et placée en général sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau, sous pression aux abonnés d'un secteur.

L'entreposage de l'eau dans un réservoir joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés, le débit fourni par la station de production ou par le réservoir situé en amont.

L'entreposage de l'eau permet également de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie.

	RESERVOIRS	CAPACITES TOTALE en m ³	CAPACITES	SITUATION GEOGRAPHIQUE	STATION DE PRODUCTION	Date de construction
1	Evêché	6000	2 x 3000 m3	QUARTIER EVECHE	DIDIER	1915
2	Tartenson	3000	2 x 1500 m3	TARTENSON	DIDIER	1975 1977
3	Sainte-Catherine	3000	2 x 1500 m3	LOTISSEMENT BERNY-DIDIER	DIDIER	1957
4	Barême	700	700 m3	ROUTE DE BALATA 7Km500	DIDIER	1967
5	Bois-Thibault	700	700 m3	BOIS THIBAUT	DIDIER	1978
6	Camp de Balata	400	4 x 100 m3	ROUTE DE BALATA 9Km	DIDIER	
7	Ermitage	700	700 m3	ERMITAGE	DIDIER	1957
8	Gouyer	2500	1000 + 1500 m3	ROUTE DE BALATA 4,500Km	DIDIER	1968 1976
9	Tivoli	500	1 x 500m3	TIVOLI	DURAND	2011 Nouveau réservoir
10	VENTE	4000	2 x 2000m3	DIDIER-MORNE VENTE	DIDIER	1968
11	Morne Lillet	20	2 x 10m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	
12	Foyer	300	300 m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	
13	Tiberge	3000	2 x 1500 m3	REDOUTE	DURAND- CAFEIERE	1939 1971

	RESERVOIRS	CAPACITES TOTALE en m ³	CAPACITES	SITUATION GEOGRAPHIQUE	STATION DE PRODUCTION	Date de construction
14	Jambette	1000	1000 m3	JAMBETTE BEAUSEJOUR	DURAND	1971
15	Clarac	350	2 x 175 m3	MORNE DESAIX - REDOUTE	DURAND	1934
16	Marine	2000	2 x 1000 m3	MORNE DESAIX - REDOUTE	DURAND	1943 1968
17	Pichevin	1000	1000 m3	MORNE PICHEVIN	DIDIER	1955
18	La Joyau	1500	1500 m3	LA MEYNARD	DURAND	
19	Dillon	3000	2 x 1500 m3	MORNE DILLON	DURAND	1973 1986
20	Morne Morissot	1000	1000 m3	MORNE MORISSOT	DURAND	1976
21	Calebasse	700	700 m3	CALEBASSE	DURAND	1963
22	Manoir	1000	1000 m3	CITE BON'AIR ROUTE DES RELIGIEUSES	DURAND/CAFEIERE	1983
23	Pommies	2000	2 x 1000m3	REDOUTE	DURAND/CAFEIERE	1971 1985
24	Religieuses	700	700 m3	RELIGIEUSE	DURAND/CAFEIERE	1943
25	Châteauboeuf	1500	1500 m3	ZAC 4 CHATEAUBOEUF	DURAND	1980
26	DURAND	1000	1000 m3	QUARTIER SEAILLES SAINT-JOSEPH	DURAND	
27	CAFEIERE	500	500 m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	
28	MEDAILLE	100	1 x 100	MEDAILLE	MEDAILLE	
Capacité totale		42 170 m3				

Le volume global de stockage est de 42 170 m3.

2.3 LE RESEAU

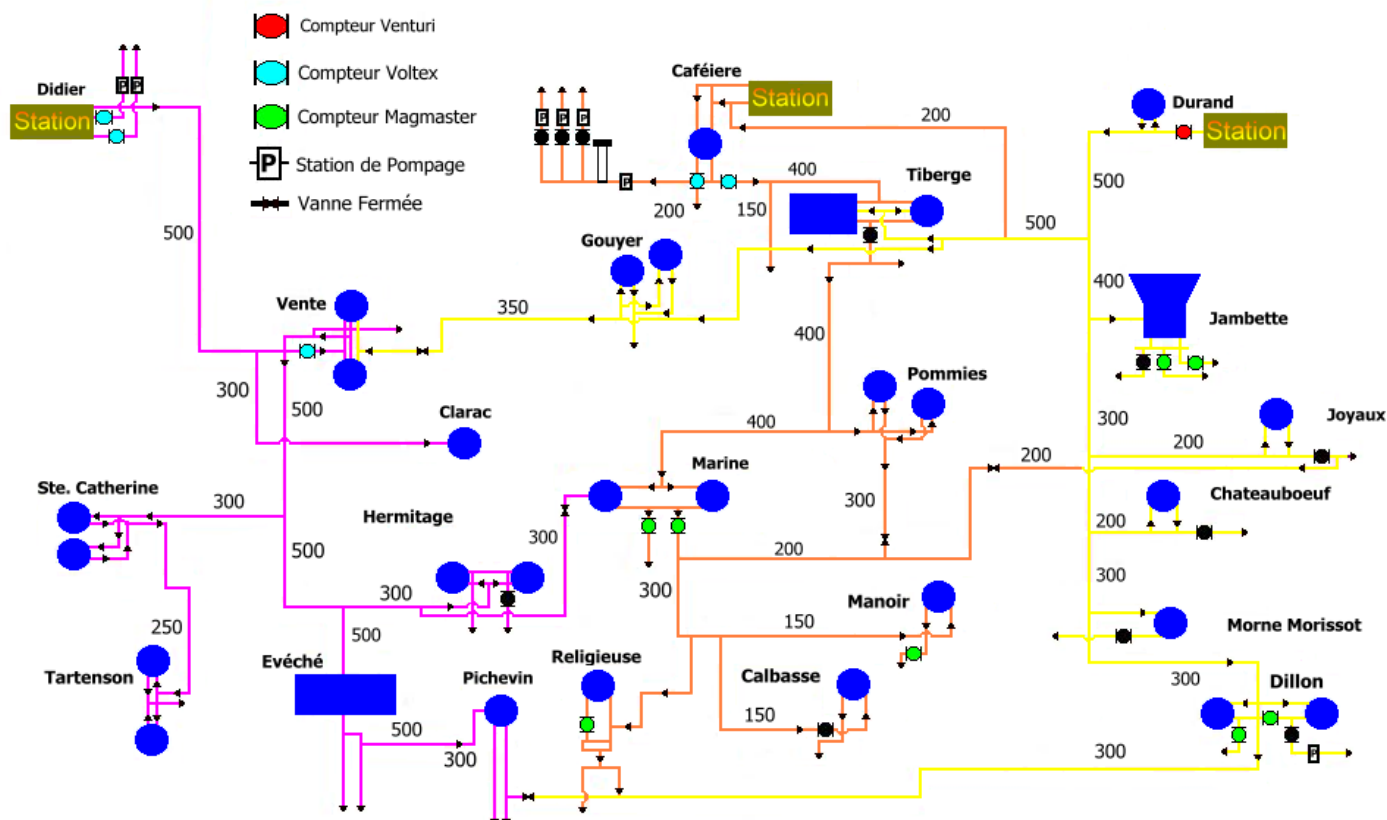
La longueur du réseau d'eau potable sur la commune de Fort-de-France a été revue suite à l'audit patrimonial réalisée des conduites réalisé en 2013. La longueur du réseau est évaluée à 360,769 km

Les réservoirs font l'objet d'aménagement de systèmes de comptage et de mise en place de télégestion depuis 2011.

Le réseau d'adduction :

Ville de Fort de France

Schéma de principe



RESEAU AEP FDF		
MATERIAUX	Linéaire	Répartition
Fonte	284 453 ml	78.8%
PVC	42 319 ml	11.7%
PE	32 576 ml	9.0%
Acier galva	1 421 ml	0.4%
TOTAL	360 769 ml	100%

2.4 LE CHEMIN DE L'EAU "DU CAPTAGE AUX QUARTIERS DESSERVIS"

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE DUMAIZE RIVIERE ABSALON RIVIERE DUCLOS	STATION DE DIDIER (25 000 m ³ / jour)	FORT DE FRANCE BALATA BAREME	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesses – Du camp de Balata au 13 ^{ème} km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron – Fond Lada - Rond point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schœlcher
	STATION HAUT DIDIER	FORT DE FRANCE HAUT DIDIER	Didier après tunnel
RIVIERE MONSIEUR RIVIERE L'OR	STATION DE CAFEIERE (7 000m ³ / jour)	FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	STATION DE DURAND (25 000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse – Lunette Bouillée – Languellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – Zac Chateauboeuf – Zac Ouest – Zac Est – Morne Morissot – Espérance – Chateauboeuf - Dillon – Volga-plage – Zac Rivière roche – Zac Etang Z'abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard – De Briand – Gouyer – Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon - Desrochers
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

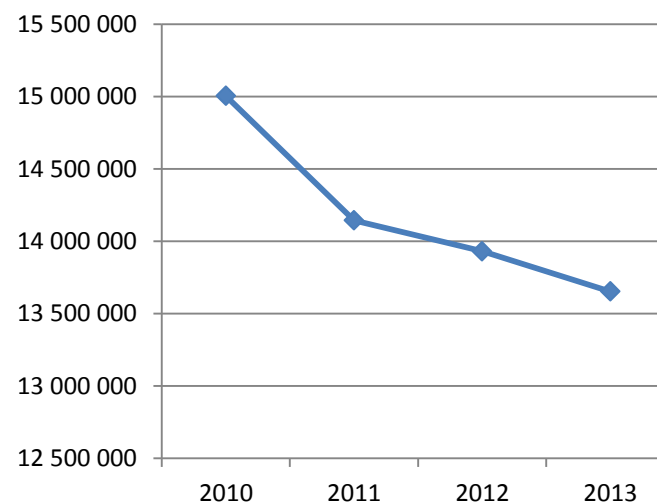
3 LES VOLUMES : DU VOLUME PRELEVE AU VOLUME DISTRIBUE

3.1 LES VOLUMES PRELEVES

Toutes les autorisations de prélèvements, de périmètres de protection et de traitements ont été validées par le préfet en 2011. Ces autorisations sont applicables immédiatement, notamment sur les débits réservés, les débits minimums biologiques (Dmb). Ces Dmb visent à garantir un débit d'écoulement d'eau permanent dans les rivières y compris lors des épisodes de carême. L'objectif étant d'assurer une continuité écologique de la faune et de la flore.

Captages	2010	2011	2012	2013	Evolution
SOURCE CRISTAL					
RIVIERE DUMAUZE	5 927 847	5 941 660	5 783 596	5 393 154	-6.75%
RIVIERE ABSALON					
RIVIERE DUCLOS					
RIVIERE MONSIEUR	501 978				
RIVIERE L'OR		106 946			
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	8 575 293	8 095 541	8 147 715	8 260 781	+ 1,39%
TOTAL	15 005 119	14 144 147	13 931 311	13 653 935	-2%

Volume total prélevé (m3)



LES RESSOURCES COMPLEMENTAIRES SUR FORT-DE-FRANCE

- ◆ Les deux forages situés à Cœur Bouliki ont été validé. Le potentiel est estimé entre 40 et 50 m3/h par forage, soit environ 2300 m3/j.
- ◆ Le forage Ravine Vilaine n'a toujours pas commencé pour des raisons foncières.

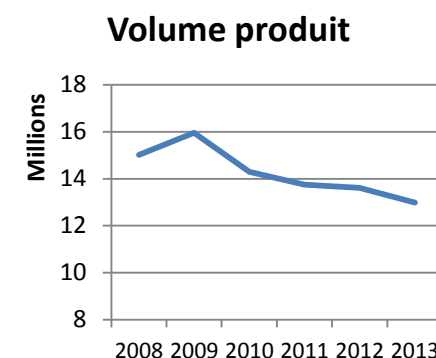
3.2 LES VOLUMES PRODUITS

2013	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Didier	442 660	409 760	448 681	433 303	447 336	418 878	443 559	444 438	426 031	434 254	428 045	438 099	5 215 044
Durand	642 755	605 779	674 451	654 163	646 686	632 538	661 256	621 880	616 611	642 144	657 923	689 303	7 745 489
Caféière	2 080	1 903	1 859	2 542	1 940	3 367	1 271	2 412	2 197	814	1 359	2 278	24 022
Total	1 087 495	1 017 442	1 124 991	1 090 008	1 095 962	1 054 783	1 106 086	1 068 730	1 044 839	1 077 212	1 087 327	1 129 680	12 984 555
Rappel total 2012	1 185 763	1 113 763	1 178 874	1 131 350	1 116 006	1 104 136	1 122 450	1 093 166	1 104 330	1 156 875	1 117 901	1 186 042	13 610 656
Evolution 2013/2012	-8,29%	-8,65%	-4,57%	-3,65%	-1,80%	-4,47%	-1,46%	-2,24%	-5,39%	-6,89%	-2,73%	-4,75%	-4,60%

Ces volumes prennent en compte les volumes exportés vers les Villes de Schoelcher et du Lamentin

3.2.1 EVOLUTION DES VOLUMES ANNUELS PRODUITS

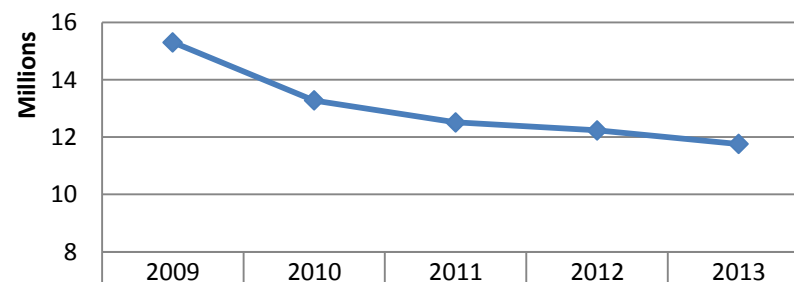
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Didier	5 154 488	5 599 485	5 559 139	5 943 829	5 713 337	5 742 500	5 595 596	5 215 044
Durand	5 389 924	9 003 495	9 053 378	9 535 316	8 100 843	7 555 020	7 613 656	7 745 489
Caféière	498 275	586 457	400 087	481 103	484 593	447 467	401 404	24 022
Total	11 042 687	15 189 437	15 012 604	15 960 248	14 298 773	13 744 987	13 610 656	12 984 555



3.3 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION (HORS VOLUMES VENDUS EN GROS)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2013	996 744	930 908	1 029 676	998 118	1 002 534	955 981	1 015 045	966 779	942 729	976 833	944 270	998 536	11 758 153
Rappel total 2012	1 072 014	1 003 864	1 055 764	1 018 696	1 000 028	986 195	1 006 808	984 480	989 847	1 038 867	998 700	1 076 439	12 232 702
Evolution 2012/2011	-7,02%	-7,27%	-2,47%	-2,02%	0,25%	-3,06%	0,82%	-1,80%	-4,76%	-5,97%	-5,45%	-7,24%	-3,88%

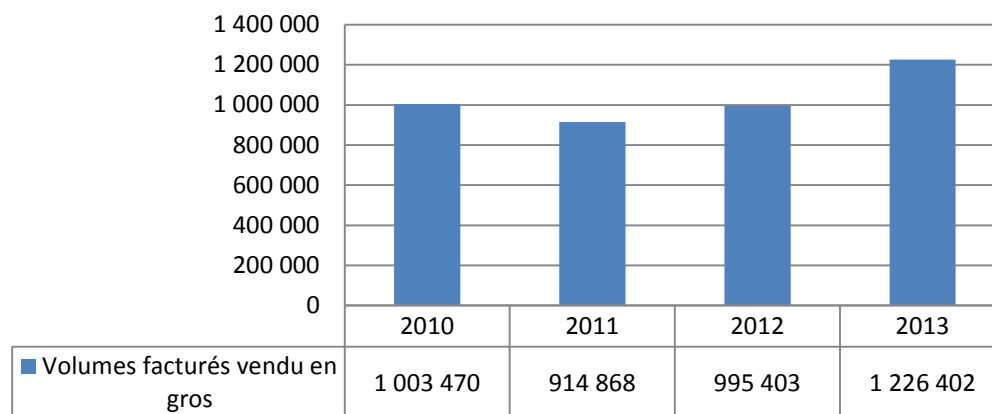
Volume mis en distribution (m3)



Volume mis en distribution (m3)	15 303 418	13 275 076	12 513 451	12 232 702	11 758 153
---------------------------------	------------	------------	------------	------------	------------

3.4 LES VOLUMES VENDUS EN GROS :

Volumes facturés vendu en gros



4 LA QUALITE DES EAUX

4.1 SYNTHÈSE DU CONTRÔLE SANITAIRE EFFECTUÉ PAR L'ARS

4.1.1 CONFORMITÉ BACTÉRIOLOGIQUE ET CHIMIQUE



Conformité des eaux destinées à la consommation humaine Adduction de Fort de France - 2013

CAPTAGE			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
ABSALON 2	2	100%	100%
RIVIERE ABSALON	6	100%	100%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	12	100%	100%
RIVIERE DUCLOS	3	100%	100%
RIVIERE DUMAUZE	6	100%	100%
RIVIERE L'OR	2	100%	100%
SOURCE CRISTAL (2010)	1	100%	100%
STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
STATION DE CAFEIERE	6	100%	100%
STATION DE DIDIER	23	100%	100%
STATION DE DURAND	23	100%	96%
STATION MEDAILLE	2	100%	100%
UNITE DE DISTRIBUTION			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
FORT DE FRANCE BALATA BAREME	9	100%	100%
FORT DE FRANCE CENTRE	68	100%	100%
FORT DE FRANCE EST	55	100%	100%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	11	100%	100%
FORT DE FRANCE OUEST	57	100%	100%
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	10	100%	100%

Soit :

Nombre total de prélèvements : 296

Nombre total de prélèvements hors captage : 264

- ♦ Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie : 100%

- Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie : 99,6%

4.1.2 CONTAMINATION DES EAUX PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



Bilan pesticides 2013 Liste des molécules phytosanitaires détectées Adduction de Fort de France

Aucune molécule n'a été détectée sur les 39 prélèvements réalisés en 2013 sur les captages et les stations de traitement-production d'eau destinée à la consommation humaine exploités par ODYSSI.

4.2 RESULTATS DE L'AUTOCONTROLE QUALITE 2013

Indicateur	Total	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Nb d'analyses Turbidité	4972	438	376	401	455	448	417	490	481	466	482	424	9
Nb de dépassements Turbidité	16	1	0	0	1	9	0	0	1	3	0	0	1
Taux de conformité Turbidité	99.68%	100%	100%	100%	100%	98%	100%	100%	100%	99%	100%	100%	99%
Nb d'analyses Aluminium	1594	97	37	35	164	152	148	196	214	185	238	83	45
Nb de dépassements Aluminium	5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	1
Taux de conformité Aluminium	99.69%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	98%	98%
Nb d'analyses Chlore	5171	443	378	412	461	437	417	476	487	460	489	436	275
Nb de dépassements Chlore	63	8	2	6	12	6	5	8	4	1	5	0	6
Taux de conformité Chlore	98.78%	98%	99%	99%	97%	99%	99%	98%	99%	100%	99%	100%	98%
Nb d'analyses pH	4954	425	353	392	438	436	405	464	469	442	468	402	260
Nb de dépassements pH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Taux de conformité pH	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

5 L'EVOLUTION DU PARC DE COMPTEUR

5.1 L'EVOLUTION DU PARC DE COMPTEUR

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Nb de compteurs changés	1554	2027	1839	1535	1529	-0,4 %
Nb de branchements neufs réalisés	180	229	345	431	418	-3 %

Problèmes rencontrés : code et clés des résidences non fournis par les syndics.

Les objectifs 2014 : renouvellement de 2500 compteurs et réalisation de 300 branchements.

6 LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

6.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

6.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation de l'eau potable est **semestrielle** (2 fois par an et par zone).

Elle comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...)

6.1.2 LES CATEGORIES DE TARIFS

Il existe 2 tarifs : un **tarif particulier** et un **tarif pour la vente en gros**.

Le tarif particulier est unique, il ne fait l'objet d'aucune dégressivité ni progressivité.

Le tarif de vente d'eau en gros est fixé entre les parties (ODYSSI et les délégataires) en fonction des coûts de mise à disposition de la fourniture et fait l'objet d'une convention.

6.1.3 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont présentés au Conseil d'Administration d'ODYSSI pour validation puis votés au Conseil Communautaire, ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs en vigueur ont été approuvés par délibération du conseil communautaire du 04/12/2012
- Ils sont valables à partir du 01/01/2013 pour l'eau et l'assainissement

6.1.4 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installation de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 9 décembre 2008.

6.1.5 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers. Il s'agit en l'occurrence de :

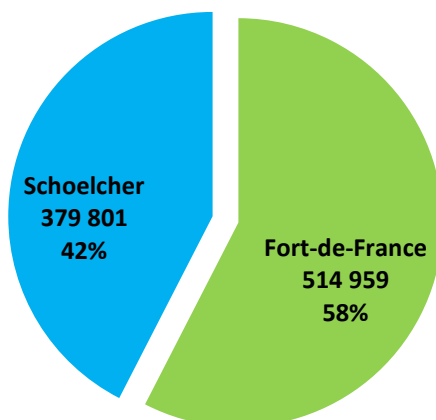
- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- l'octroi de mer régionale (O.M.R.) (équivalente à 1,5% de la part eau (montant consommation + prime fixe). Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- des redevances ODE au 1er janvier 2011:
 - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0,12 €/m³
 - la redevance pour pollution domestique : le taux est de 0,25 €/m³
 - la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m³

La redevance ODE « préservation de la ressource » a été revalorisée à compter du 14/06/2011.

7 LES INVESTISSEMENTS

7.1 TRAVAUX MANDATES PENDANT L'EXERCICE 2013

PPI MANDATE PAR COMMUNE



N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2013 (€)	FEDER (€)	REGION (€)	ODE (€)	Subventions reçues (€)	Nb de ml posés
E06-1	FDF	Réservoir et Station de pompage Tivoli	4 092				-	
E06-2	FDF	Réservoir Caféière + Modernisation de la salle des réactifs	1 299				-	
E06-6	FDF	Réhabilitation des réservoirs T1, T2	51 529			200 000	200 000	
E06-3	FDF	Construction d'un réservoir d'environ 6000 m3 sur le site de la station de Durand	1 938				-	
E07-1	FDF	Réhabilitation des stations de traitement d'eau potable (Didier, Caféière, Durand) - 3ème Tranche (Modif Budget)	137 761				-	
E10-1	FDF	Renouvellement AEP	318 340	160 000	420 000	250 000	830 000	1534
E06-7	Schoelcher	Construction de 1000 m3 de réservoir EP	3 628				-	
E07-16	Schoelcher	Réhabilitation du réservoir de NORLEY	316 219	28 467		87 746	116 213	
E07-17	Schoelcher	Equipeement forages Fond Lahayé et Case navire	29 054				-	
E09-1	Schoelcher	Reprise de l'adduction Norley-Démarche bas et distribution allée des pitons	30 901				-	

N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2013 (€)	FEDER (€)	REGION (€)	ODE (€)	Subventions reçues (€)	Nb de ml posés
Modern		Modernisation des systèmes de gestion et de régulation des réservoirs		21 826			21 826	
TOTAL EAU POTABLE			894 761 €	210293 €	420 000 €	537746 €	1 168 039 €	1534

7.2 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

7.2.1 COMMUNE : FORT-DE-FRANCE

7.2.1.1 LES TRAVAUX

Finalisation des travaux de modernisation des systèmes de régulation et de gestion des réservoirs.

Les travaux réalisés au quartier Morne Lillet sur la commune de Fort de France ont permis d'améliorer l'alimentation en eau potable des abonnés du secteur.

Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur l'Avenue Maurice Bishop se sont poursuivis au rythme de l'avancement du chantier TCSP de la REGION. Les abonnés situés entre la place François Mitterrand et l'entrée du port au droit du bâtiment de la CGM ont été basculés sur le nouveau réseau d'eau potable en 2013.

Suite à un glissement de terrain, une canalisation DN 500 Fonte d'adduction d'eau potable a été reposée dans les règles de l'art afin de sécuriser le transfert de l'eau potable vers la zone centre de Fort de France à partir de l'UPEP de Durand.

7.2.1.2 LES ETUDES

Etude du renforcement du réseau de distribution d'eau potable du quartier Rivière L'Or à partir du réservoir de Rodate. Cette étude va permettre de sécuriser l'alimentation en eau potable de ce secteur en changeant la source d'alimentation de la zone et en renouvelant 3 km de réseau.

7.2.1.3 LES PROJETS

- Modernisation de l'usine de production d'eau potable de Didier.
- Mise en place d'un partenariat (ODYSSI / Association Lamentinoise solidarités / ONF / PNRM) pour la réalisation d'un chantier d'insertion à Absalon (sécurisation du captage d'eau potable)

- Des opérations de travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable pour près d'un 1,5 millions d'euros continueront en 2014 sur le territoire de Fort de France.
- L'aménagement des voies du TCSP est l'occasion pour ODYSSI de continuer à moderniser son réseau d'eau potable pour le bien-être de ses abonnées. Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur l'Avenue Maurice Bishop continueront en 2014 ainsi qu'à la rue des Gabares et Ernest Desproges sur un linéaire de plus de 1, 2 km.
- Profitant de travaux d'aménagement des voies de la RN3 par la Région entre Détour Bourdin et Pont de Chaines, ODYSSI renouvèlera son réseau d'eau potable sur ce tronçon en reprenant le réseau principal et l'ensemble des branchements des abonnés afin de leur offrir un meilleur service.

7.2.2 COMMUNE : SCHOELCHER

7.2.2.1 LES TRAVAUX

Démarrage des travaux en décembre de la distribution à l'allée des pitons (fond de travaux CACEM)

Raccordement des réservoirs plateau-Roy et Sainte-Catherine (fond de travaux CACEM)

Finalisation des travaux de remise en service du réservoir Norley.

7.2.3 AUTRES TRAVAUX ET ETUDES : SCCNO

- Réparation de la conduite d'eau potable DN250 de Morestin - Saint-Pierre
- Dévoisement AEP PEHD DN110 au Quartier Maniba-Case-Pilote
- Maillage PEHD DN100 Réseaux AEP DN100 sur la RN2-RD20 – Carbet
- Dévoisement vidange d'eau potable en PEHD DN 63 - Allée Aruba Lot. La caraïbe - Case-Pilote
- Dévoisement réseau AEP et réalisation de branchement –Carbet
- Pose réducteur de pression DN80 et regard de visite au quartier Gros Coulirou – Carbet
- Dévoisement réseau d'eau potable en PEHD DN 110 - RD1 - Fds Saint Denis
- Travaux de réhabilitation des réservoirs d'eau potable sur le territoire du SCCNO
- Appel d'offres lancé pour la sécurisation des ouvrages support de l'adduction de la source Morestin

- Appel d'offres lancé pour le renforcement des réseaux d'adduction et de distribution au quartier
- bout-bois au Carbet

8 LES PERSPECTIVES 2014

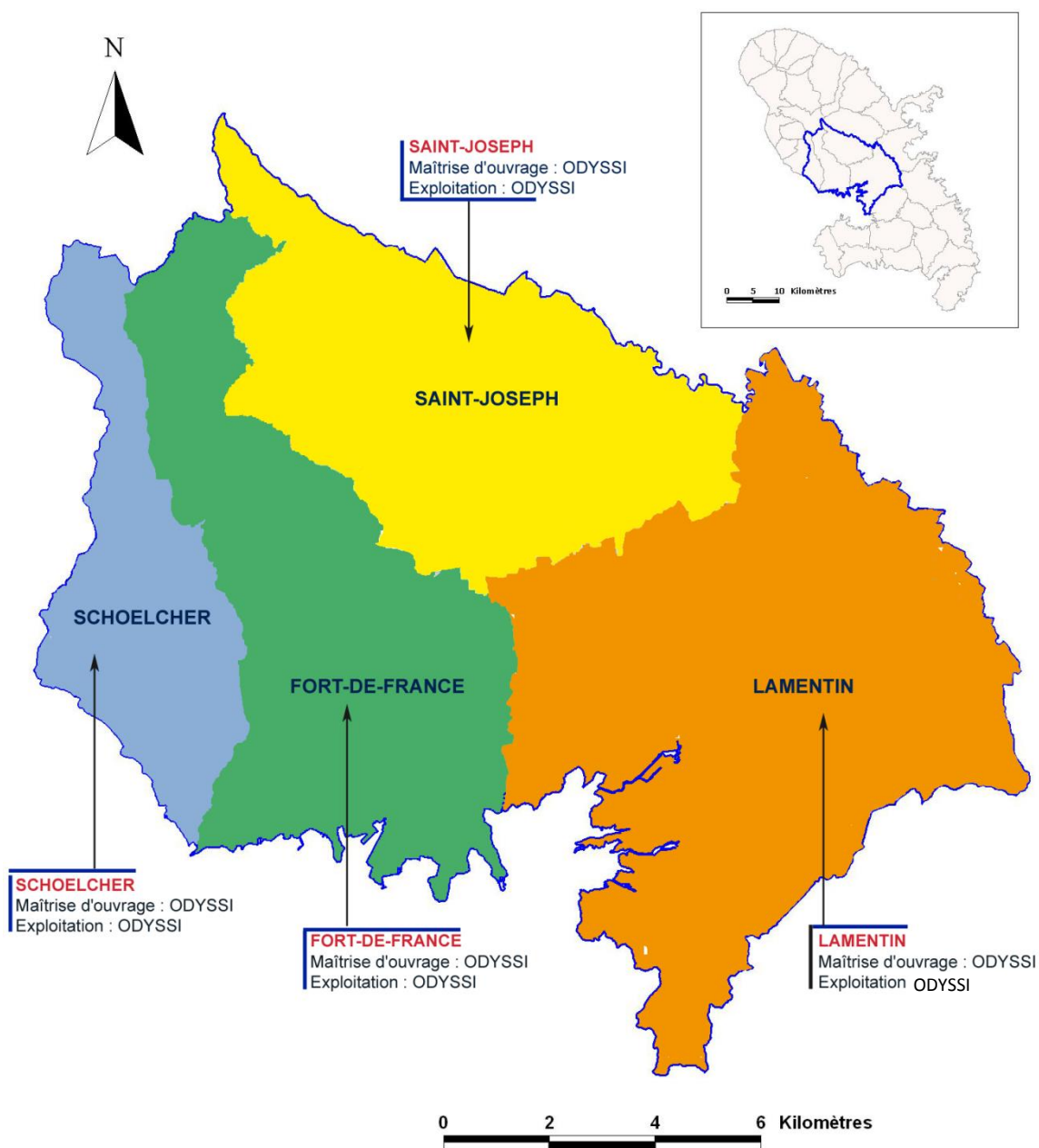
EVOLUTION DU PARC DE COMPTEURS

OBJECTIFS : 2500 compteurs bloqués à remplacer et 300 branchements à réaliser.

PPI

Développer le partenariat ODYSSI/SCCNO et ODYSSI/Centre hospitalier de Colson et poursuite des études en cours.

Assainissement collectif



1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

1.1 LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la CACEM : Fort-de-France, Schoelcher, Saint-Joseph et Le Lamentin (depuis le 1^{er} janvier 2013).

1.2 LES MISSIONS DU SERVICE

Les principales missions du service sont :

- ~ de protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ de répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

2 LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

2.1 LES USAGERS NON-DOMESTIQUES

	EXPLOITATION ODYSSI				
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schoelcher	Lamentin	Total exploitation ODYSSI
Nombre d'arrêtés de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	2	0	0	0	2
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (rivière Roche) CET				
Industriels raccordés avec prétraitements	2				2

2.2 LE RESEAU DE COLLECTE

Il y a deux types de réseaux sur la commune de Fort-de-France :

- ~ Gravitaires : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire.
- ~ GANDILLON du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 collecteurs qui sont curés une fois par semaine.

2.3 LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PARC DES STATIONS D'EPURATION

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	Lunette Bouillée	Boues activées	Biologique	500	1978	Vidangeur
	Les Charmilles	Boues activées	Biologique	140		Vidangeur
	Les Meynard	Boues activées	Biologique	30	1991	Vidangeur
	TOTAL FORT-DE-FRANCE			98 670		
Schœlcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
	TOTAL SCHOELCHER			34 000		
Saint-Joseph	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	Biologique	500	1999	Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu'île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur
	TOTAL SAINT-JOSEPH			4 460		

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Lamentin	Gaigneron	Boue activées	Biologique	35000	2002	mécanique
	Acajou	Boues activées	Biologique	5000	1990	Mécanique
	Pelletier - Désirade	Boues activées	biologique	3500	2001	Mécanique
	Long Pré	Boues activées	biologique	1200	1975	Vidangeur
	Sarrault	Boues activées	biologique	150		Vidangeur
	Roche Carré	Boues activées	biologique	500		Vidangeur
	Centre Nautique	Boues activées	biologique	130		Vidangeur
	TOTAL LAMENTIN			45 480		
TOTAL ODYSSI			182 610			

3 BILAN PAR STEP

Stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI.

3.1 STATION D'EPURATION DE LA POINTE DES NEGRES



3.1.1 LE RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

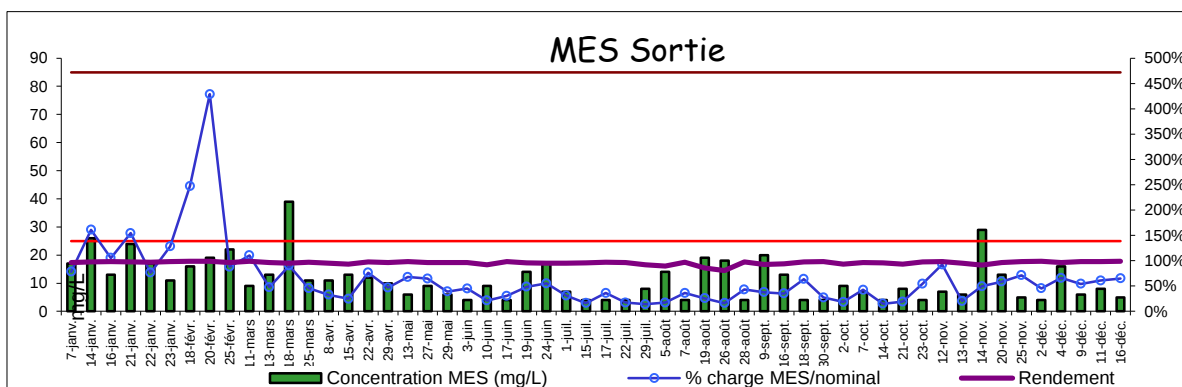
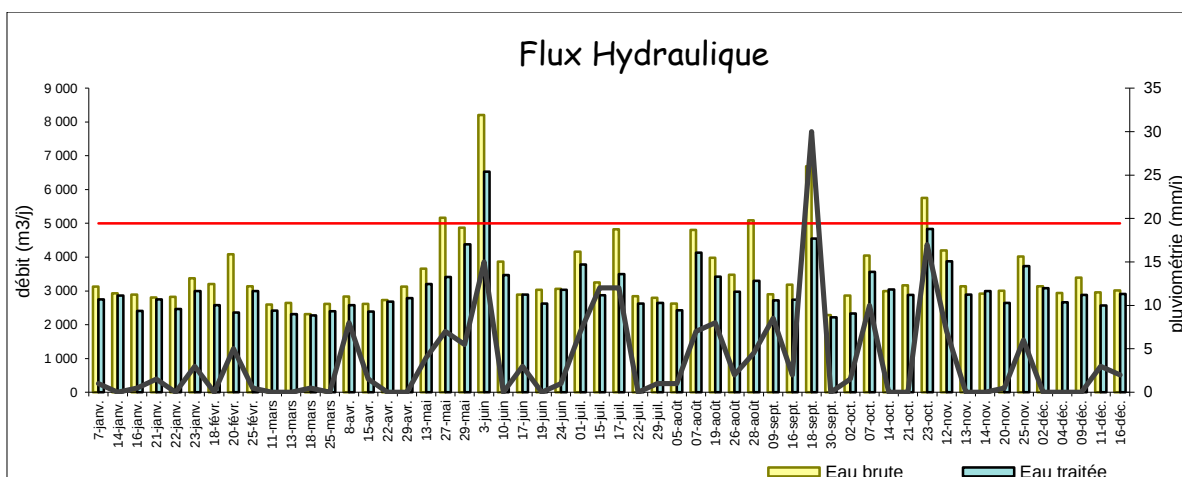
Autorisation rejet établissements industriels : 0

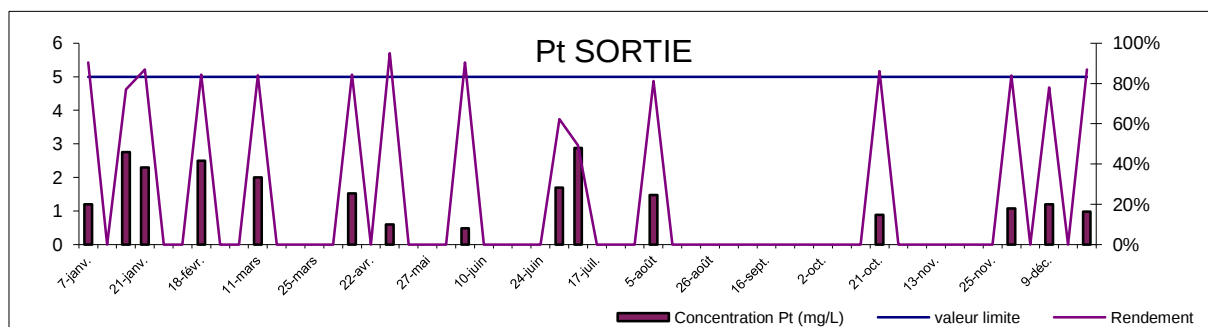
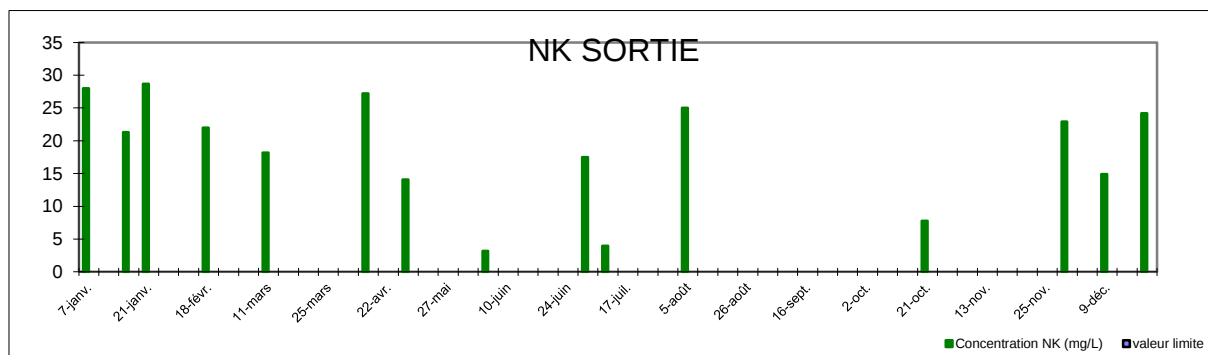
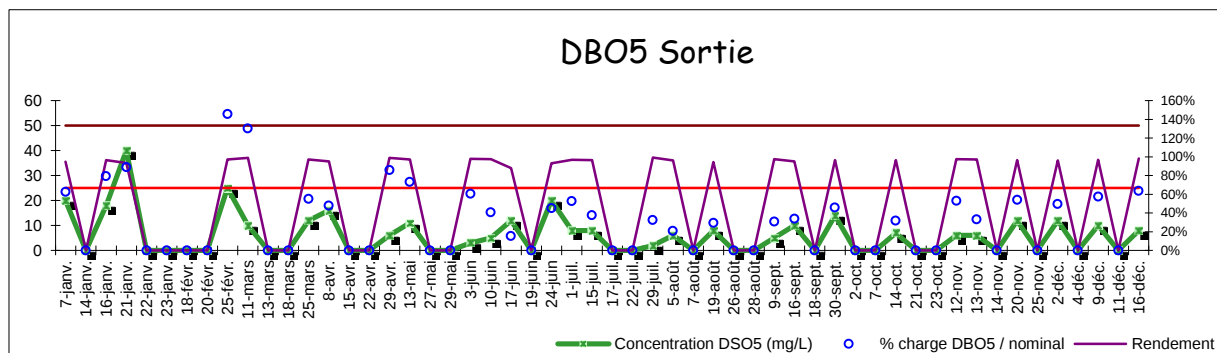
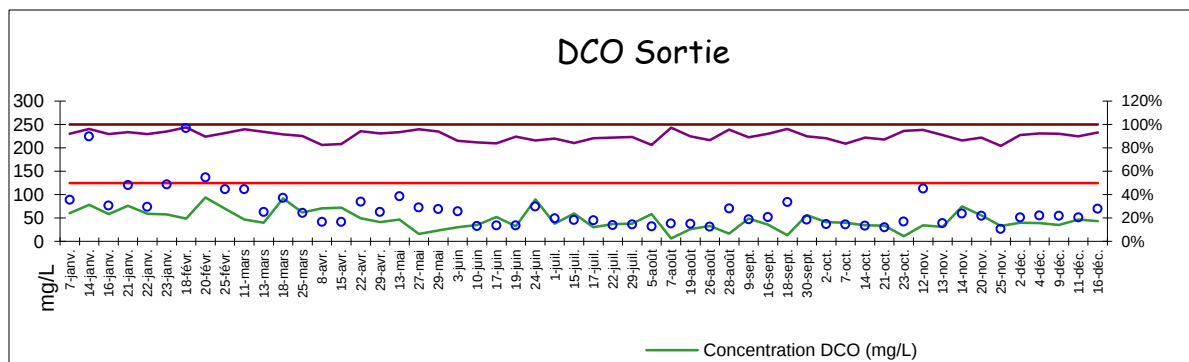
3.1.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schœlcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type physicochimique avec bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bache eau pluviale, d'un stockeur de boues, d'une bache de collecte des matières de vidange et de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000		
Débit de référence	m ³ /jour	5 500		
Débit moyen horaire	m ³ /heure	208		
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	500		
Débit moyen temps sec	m ³ /jour	5 000	3 471,14	72%
DBO5	Kg/jour	1 900	1 053,67	55,45%
DCO	Kg/jour	6 800	1 828,20	26,88%
MEST	Kg/jour	2 000	1 283,20	64,15%
NTK (azote Kjedhal)	Kg/jour	450		
PT (phosphore total)	Kg/jour	115		





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	39	11.3	4
DCO	125	94	46.1	6
DBO5	25	40	11.4	2
NTK	30	29	18.6	3
PT	5	3	1.6	0

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/ 1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	96	86
DCO	70	96	90	82
DBO5	90	99	97	92
NTK	70	81	65	15
PT		91	82	64

Les sous-produits de l'épuration

	2011	2012	2013	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	297	305	299,7	-1,73%
Siccité moyenne (%)	31	30	30	0%
Produits de dégrillage (T)	17	13	12	-7,63%
Sables (T)	19,02	17,33	15,03	-13,27%
Graisses collectées (m3)	360	210	223	+6,19%
Polymère cationique (T)	1,859	2,479	2,261	-8,79%
Polymère anionique (T)	0,321	0,256	0.246	-3,91%



Projets pour la STEP

Entretien et nettoyage du stockeur de boues en 2014.

3.1.3 LE MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.2 STATION D'EPURATION DE DILLON FILIERE I



3.2.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.2.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

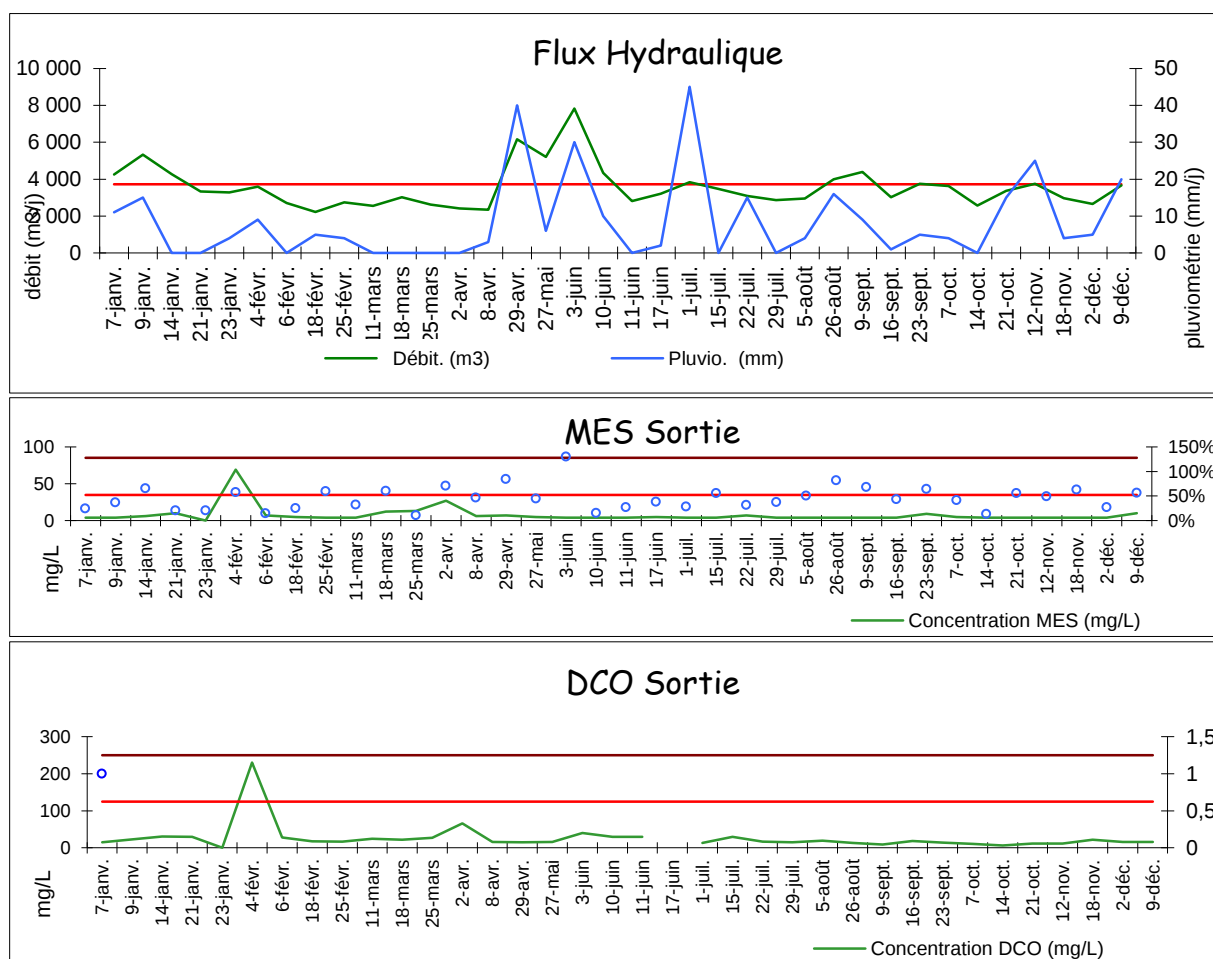
La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées, aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ;

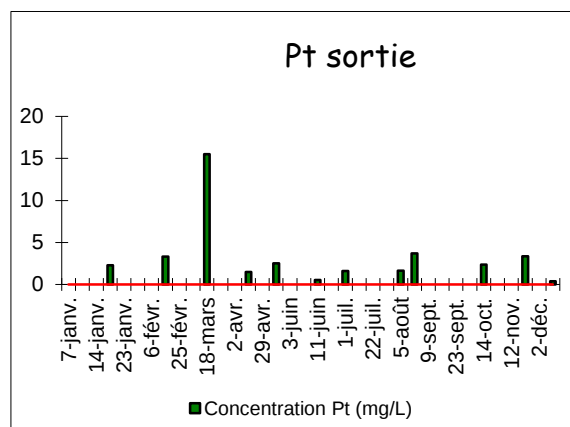
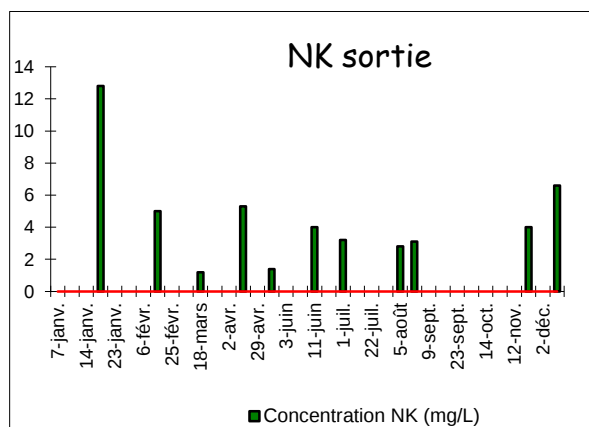
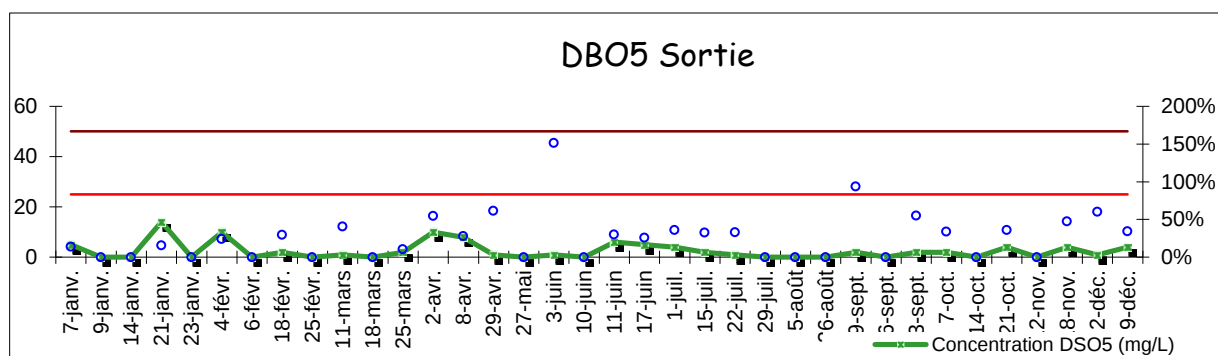
Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

Elle dessert la commune de Fort-de-France.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000		
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	417		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	3506,5	70,12
DBO5	Kg/jour	1 500	646,5	43,1
DCO	Kg/jour	2275	1113,9	48,96
MEST	Kg/jour	1750	804,4	45,96
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	325	148,5	45,69





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	69	8	4
DCO	125	230	27,2	7
DBO5	25	14	4,1	1
NTK	40	13	4,5	1
PT		16	3,2	0

Rendement (%)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	98,95	96,12	75.36
DCO	83,8	98,19	89,38	
DBO5	90	99,71	96,53	80
NTK	38,5			
PT		84	51,13	

Les sous-produits de l'épuration

	2011	2012	2013	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	101,53	37,4	27,58	-26,26%
Siccité moyenne (%)	13	13,16	14,10	+7,14%
Produits de dégrillage (T)	13,76	13,62	12,545	-7,9%
Sables (T)	118,8	118,8	122,1	+2,77%
Graisses collectées (m3)	120	140	96	-31,43%

Evènements notoires

Mise en place d'une centrifugeuse plus performante.

3.2.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Embouchure Rivière Monsieur (FRJR115)

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.3 STEP DILLON FILIERE II



3.3.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

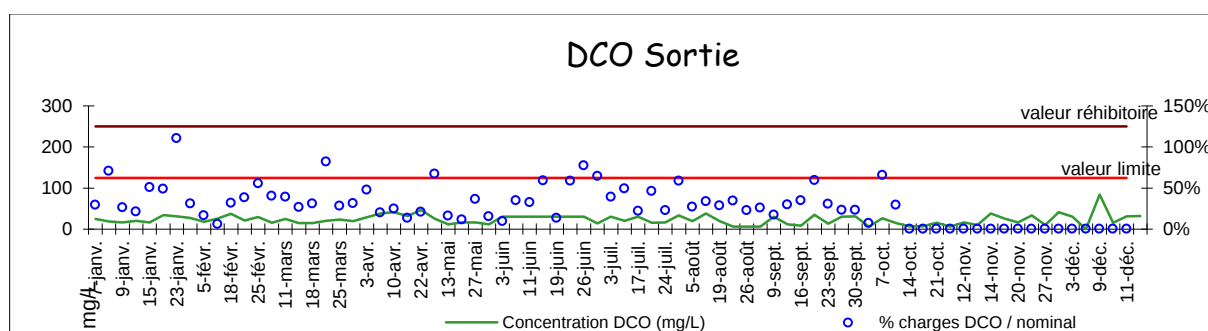
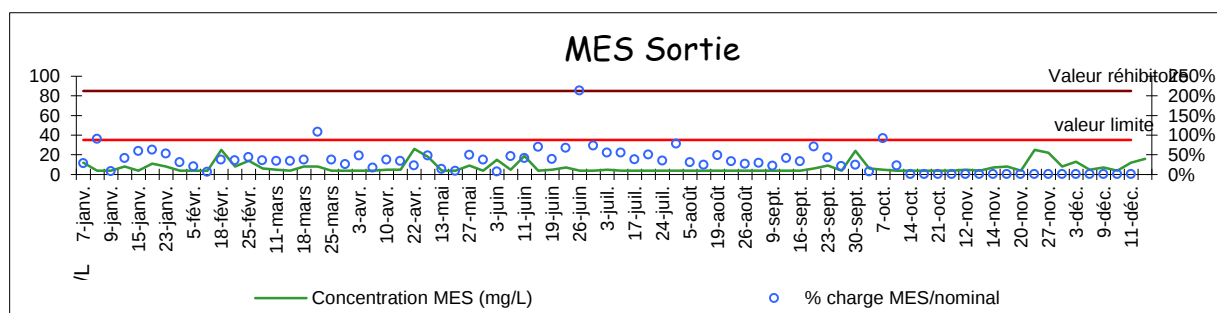
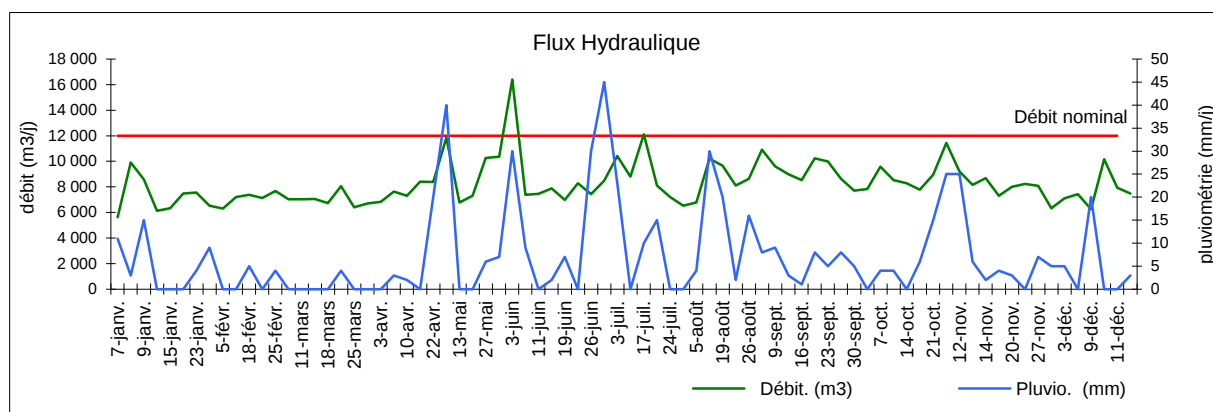
3.3.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

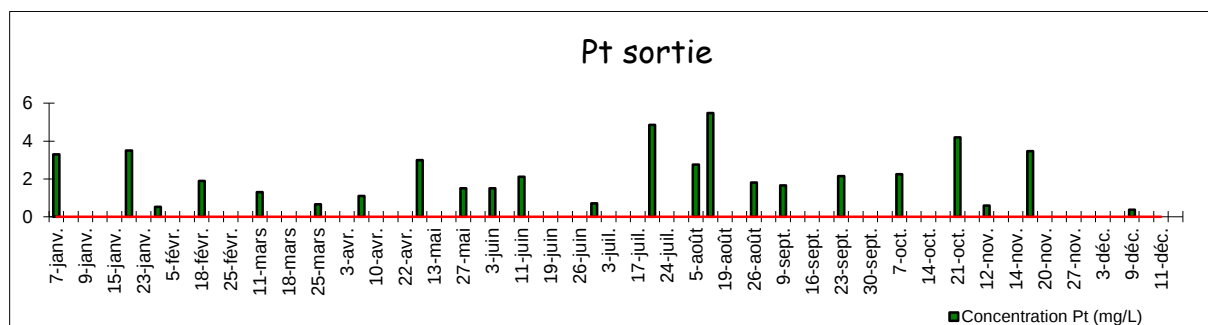
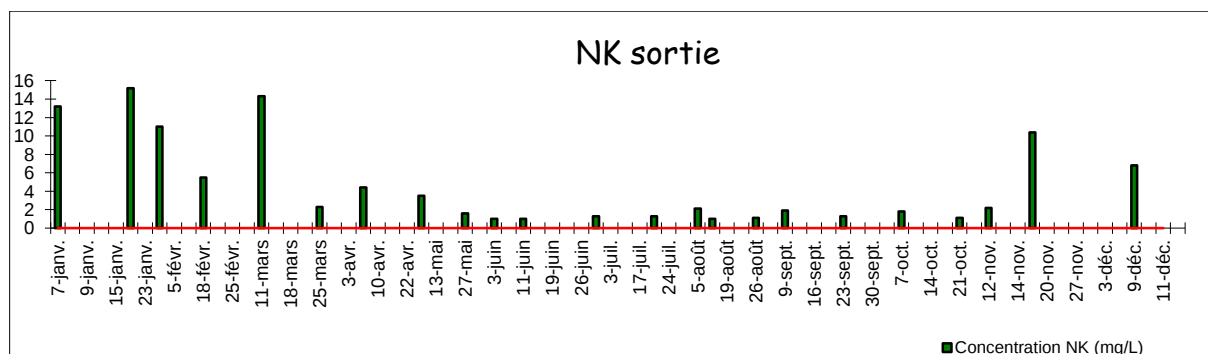
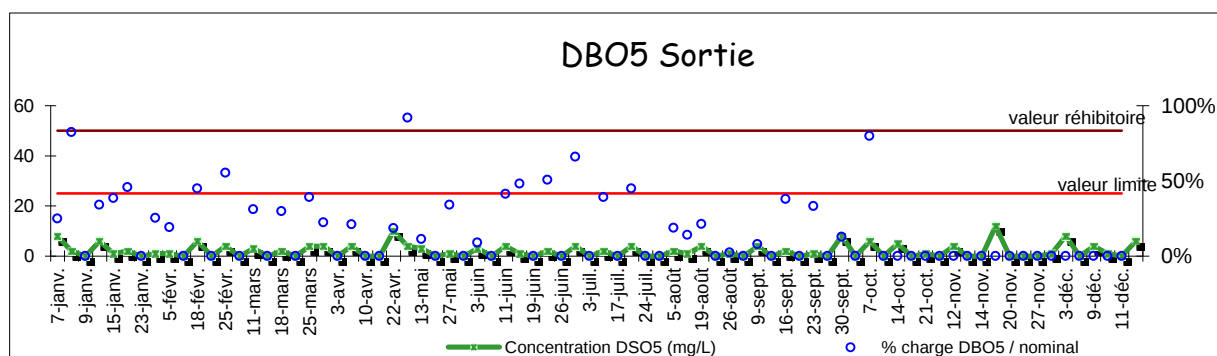
Type à boues activées aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Aussi, équipée d'une stabilisation des boues oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

Commune desservie : Fort de France

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	12 000	8 418	70,15
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	1 000		
DBO5	Kg/jour	3 600	1 288,1	35,7
DCO	Kg/jour	6 660	2 404,6	36,10
MEST	Kg/jour	4 200	1 727,2	41,12
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	780		
PT (phosphore total)	Kg/jour			





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	26	7,3	4
DCO	125	84	23,4	6
DBO5	25	12	3,7	1
NTK	40	15	4,6	1
PT		5	2,2	0

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	99,67	94,05	16,67
DCO	83,8	98,30	88,90	23,08
DBO5	90	99,71	96	70
NTK	38,5			
PT		93,96	52,94	

Les sous-produits de l'épuration

	2011	2012	2013	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	81,16	74,65	79,2	+6,09%
Siccité moyenne (%)	13,49	13,69	14,46	+5,62%
Produits de dégrillage (T)			16,524	so
Sables (T)	78	118	118,8	+0,68%
Graisses collectées (m3)	132	144	144	0%
Polymère (Kg)	3645	3226	3458	+7,19%

Evènements notoires

Mise en place d'une centrifugeuse

3.3.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : FRJR115 - Rivière Monsieur

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.4 STEP GODISSARD



3.4.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.4.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

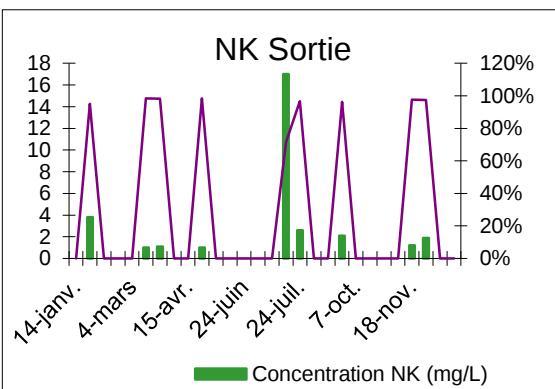
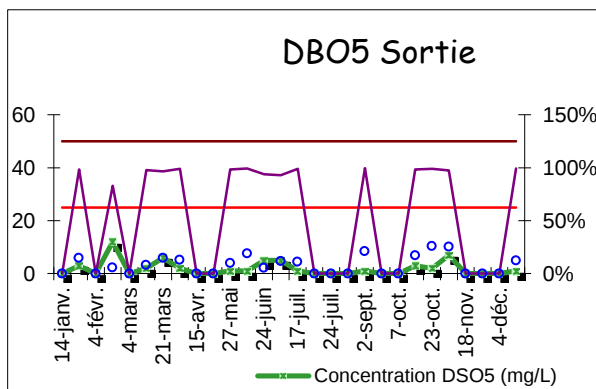
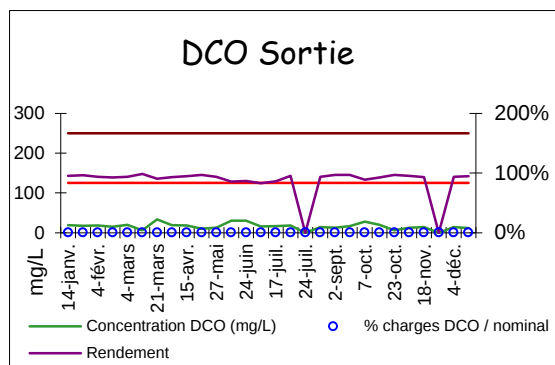
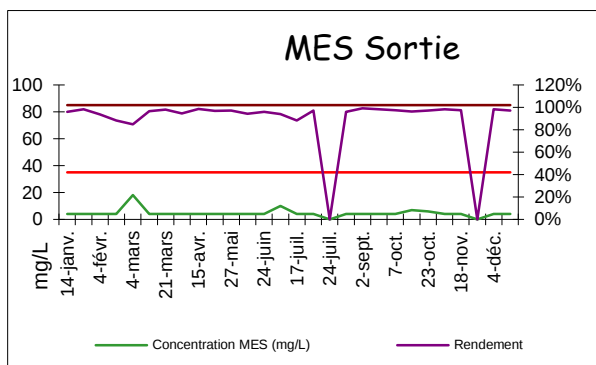
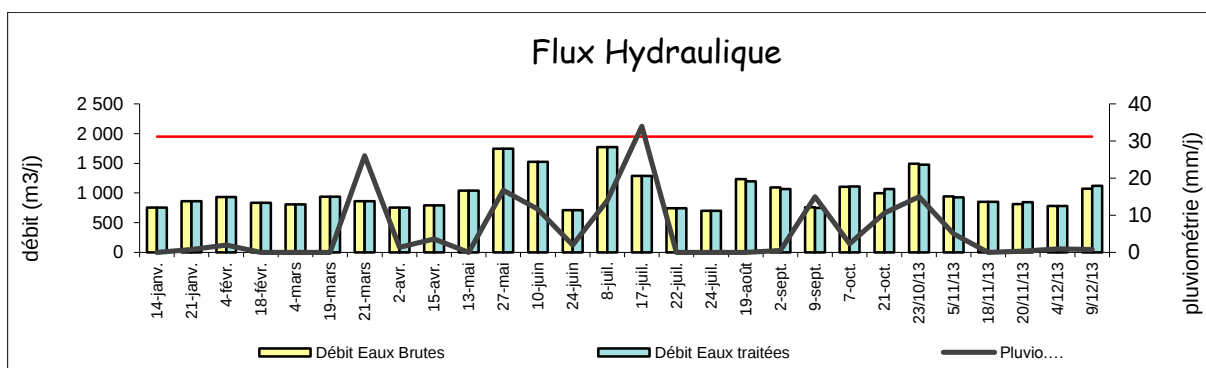
Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écroulement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

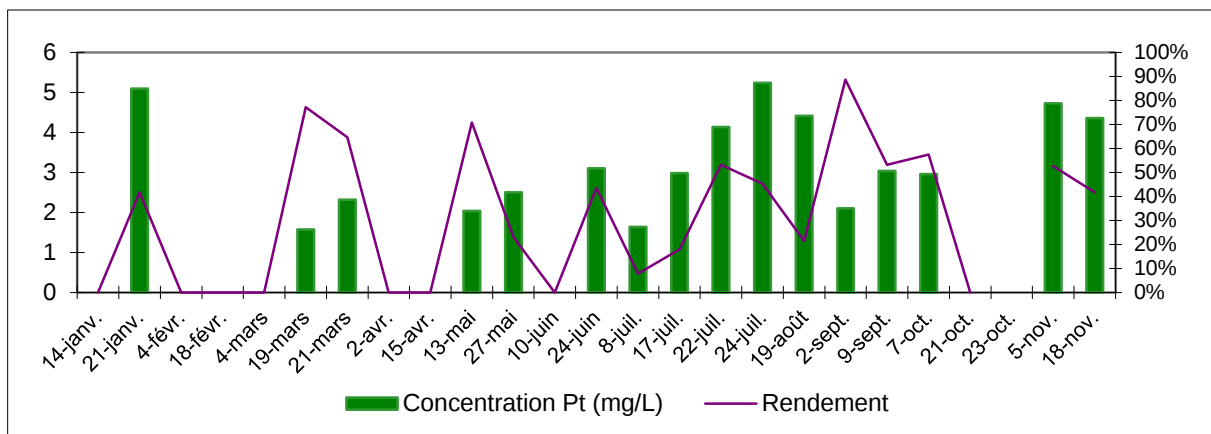
Commune desservie : Fort de France

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	1 950	1005	51,53
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	162		

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
DBO5	Kg/jour	1 040	149,8	14,40
DCO	Kg/jour	1 170	278,6	23,8
MEST	Kg/jour	1 040	165,6	15,9





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	18	5	4
DCO	125	34	17,3	6
DBO5	25	12	3,5	1
NTK		17	3,5	1
PT		5	3,3	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	96	85
DCO	75	99	93	83
DBO5	80	100	97	83
NTK				
PT		89	0,48	0,08

Les sous-produits de l'épuration

	2011	2012	2013	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	21,28	19,68	30,15	53,20%
Siccité moyenne (%)	14	14,2	13,41	-5,56%
Produits de dégrillage (T)	4,893	2,754	5,609	103,67%

	2011	2012	2013	Evolution
Sables (T)		9,9	59,4	500,00%
Graisses collectées (m3)		17	12	-29,41%
Polymère (Kg)	252	255	302	53,20%

Evènements notoire

- Mise en conformité réglementaire de la station :
 - Mise en place de mesure de débit entrée et sur le by-pass.
 - Asservissement du préleveur en entrée Eau brute
- Sécurisation clarificateur par la mise en place de garde de corps et par la mise en place d'une bande piétonne, caillebotis et crochet pour harnais

Projets pour la STEP

Remplacement et réhabilitation du pont roulant et racleur du clarificateur

3.4.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Madame

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.5 STEP DE FOND LAHAYE



3.5.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

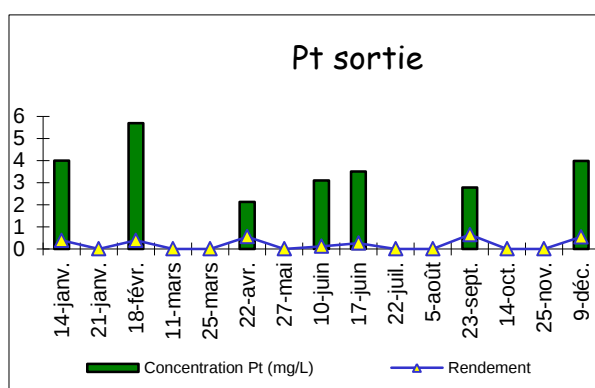
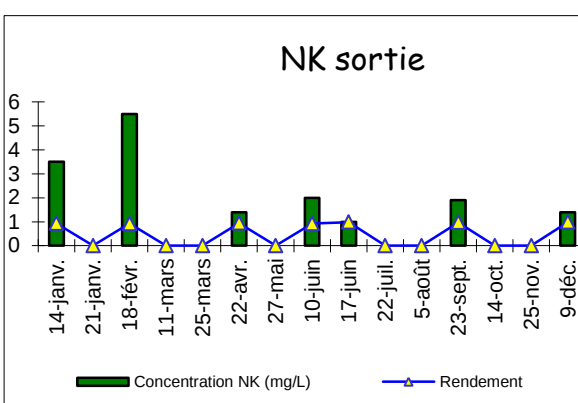
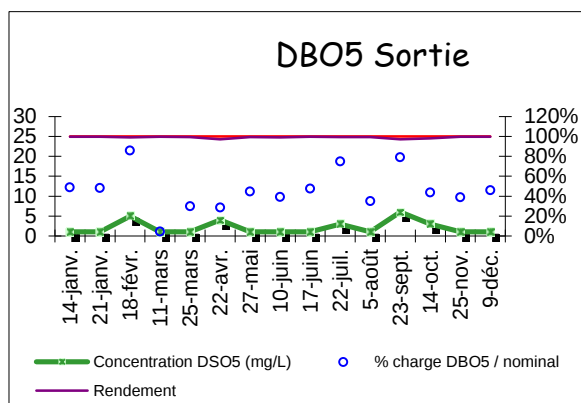
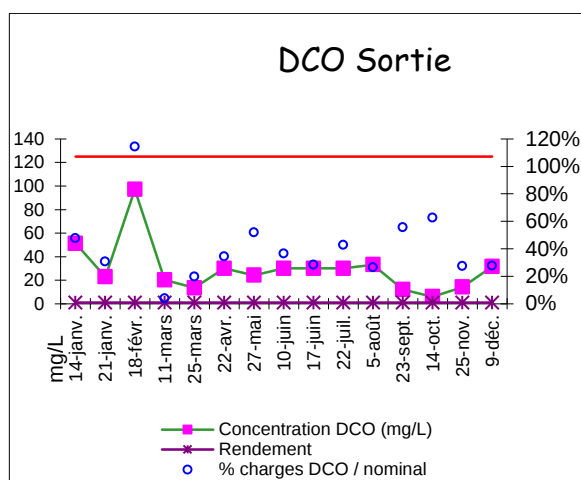
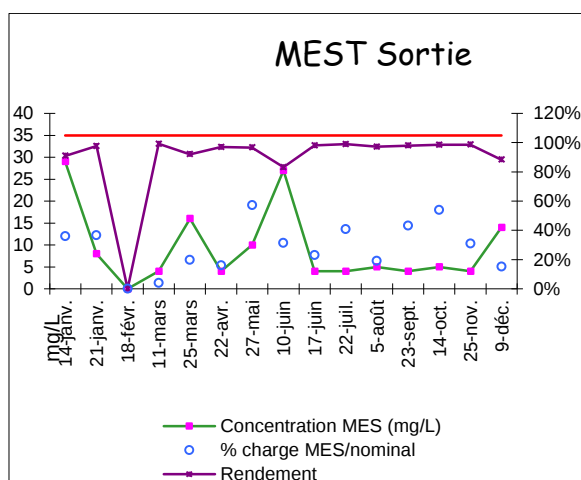
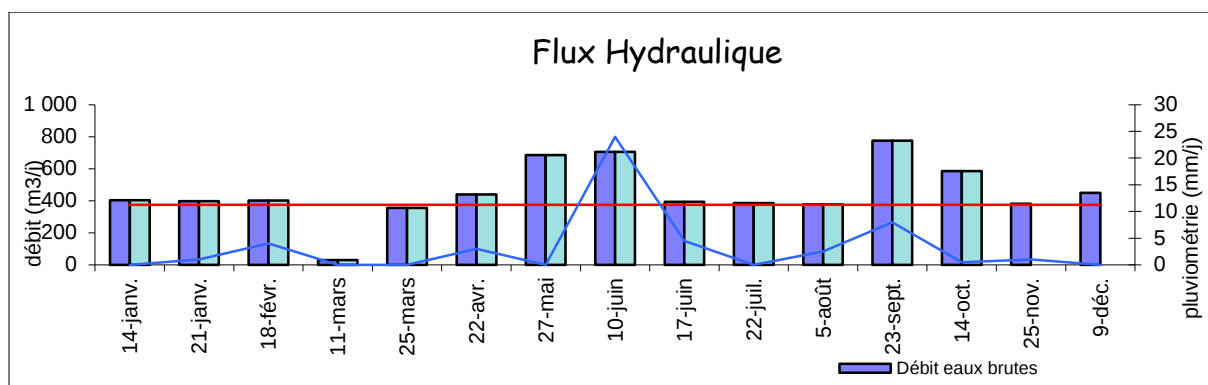
3.5.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de Fond Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fond Lahayé (Schœlcher).

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000		
Débit moyen journalier	m ³ /jour		444,12	
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	216	99,7	46,15
DCO	Kg/jour	540	219,1	40,57
MEST	Kg/jour	360	109,4	30,38



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	29	9,9	4
DCO	125	97	29,7	6
DBO5	35	6	2,1	1
NTK		6	2,4	1
PT		6	3,6	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	95	83
DCO	75	99	94	89
DBO5	70	100	99	97
NTK		98	96	92
PT		65	42	11

Les sous-produits de l'épuration

	2011	2012	2013	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	18,86	6,39	4,94	-22,69%
Siccité moyenne (%)	16	16	16	0,00%
Produits de dégrillage (kg)		600	362	-39,67%
Sables (T)	191	181,5	189,7	4,52%
Graisses collectées (m3)	120	99	115	16,16%
Polymère (T)	0,036	0,027	0,021	-22,22%

3.5.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Duclos

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.6 STATION D'EPURATION DE ROSIERE



3.6.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 8 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

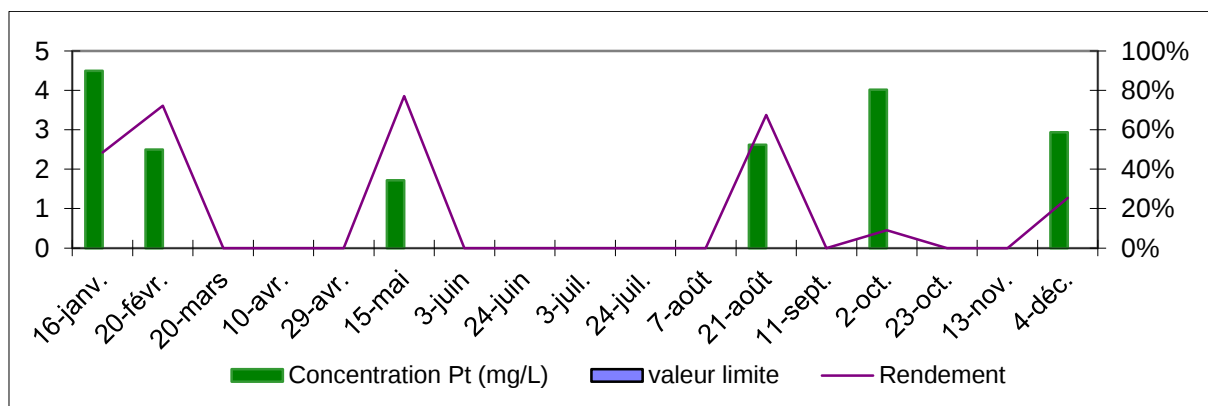
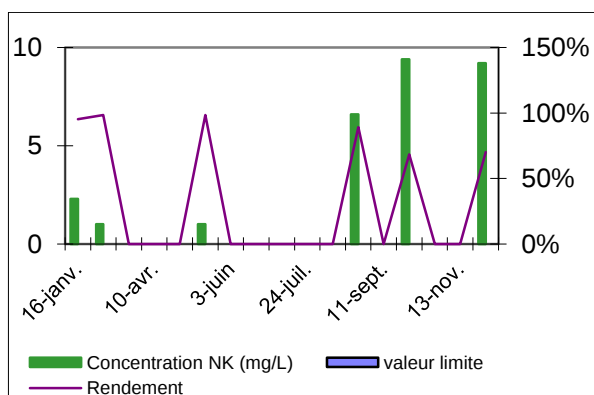
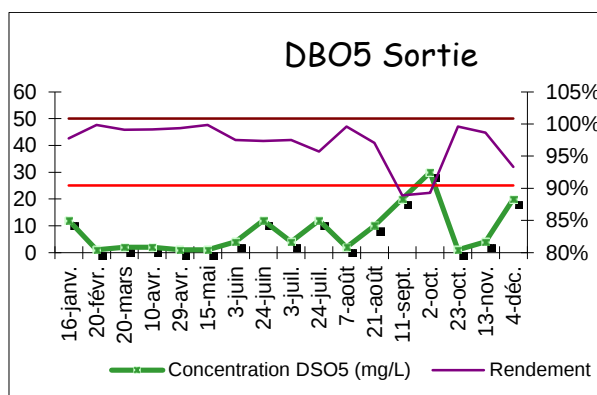
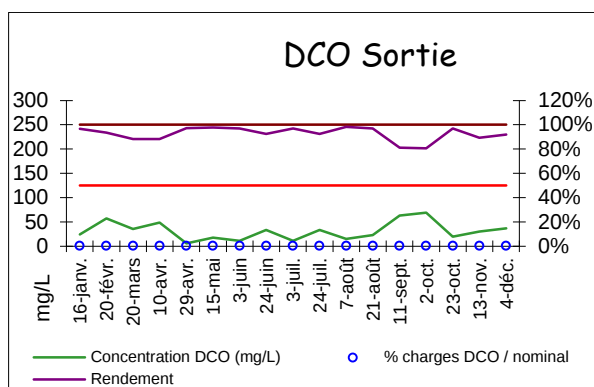
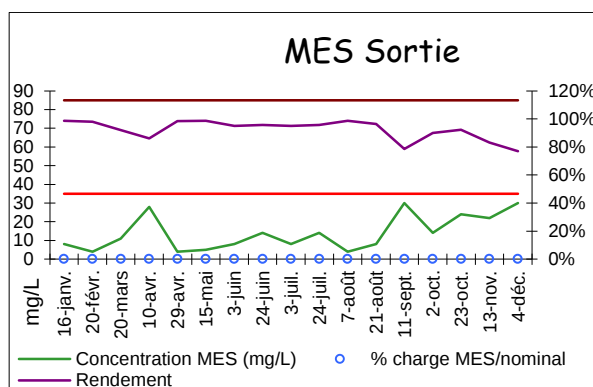
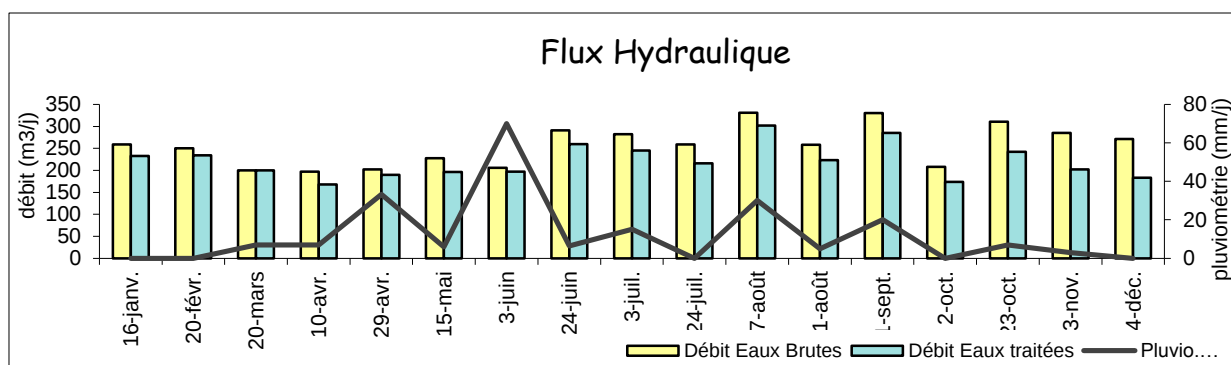
3.6.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés, Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

Commune desservie : Saint Joseph,

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	2500 EH		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	375 m3/j	258,38	68,9%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour		86,6	
DCO	Kg/jour		133,8	
MEST	Kg/jour		62,9	



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	30	13,9	4
DCO	125	69	31,5	1
DBO5	25	30	8,1	1
NTK		9	4,9	1
PT		5	3,1	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	92	77
DCO	75	98	93	81
DBO5	80	100	97	89
NTK		99	87	66
PT		77	50	9

Les sous-produits de l'épuration

	2012	2013	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	1,8	5,53	207,22%
Siccité moyenne (%)	21	21	0,00%
Produits de dégrillage (t)	3,72	6,36	70,97%
Sables (T)	6,6	8,250	25,00%
Graisses collectées (m3)	0	0	0,00%
Polymère (T)	0,022	0,061	177,27%

3.6.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : ravine rosière

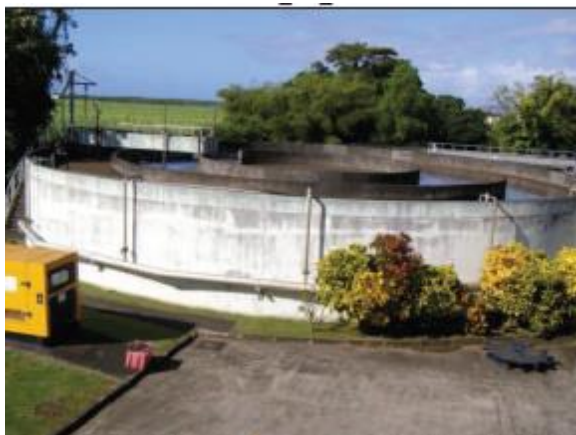
Nom du bassin versant : mer des caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.7 STEP DE GAIGNERON



3.7.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type Séparatif

Postes de refoulement : 15

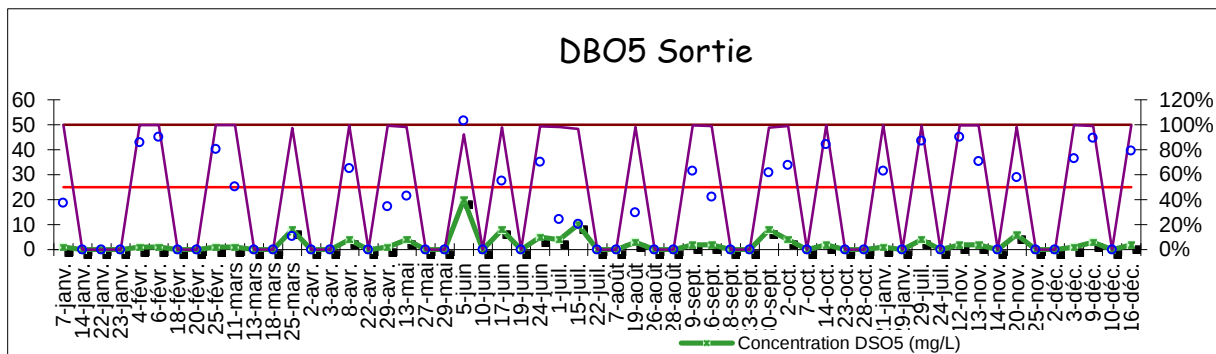
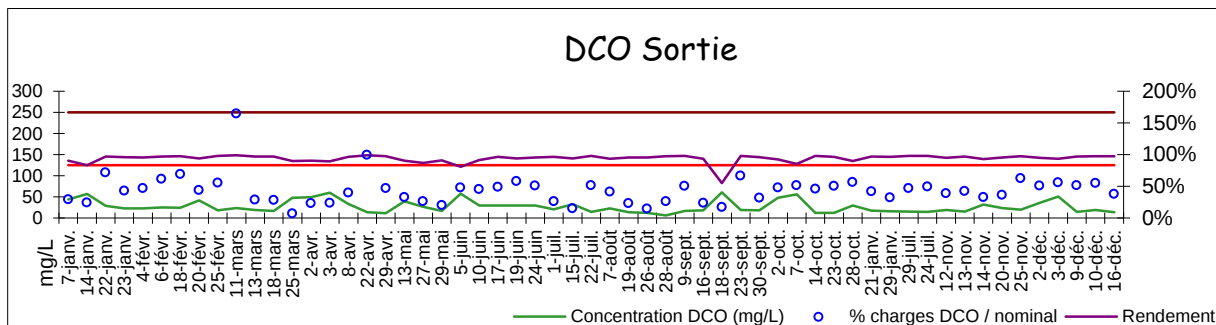
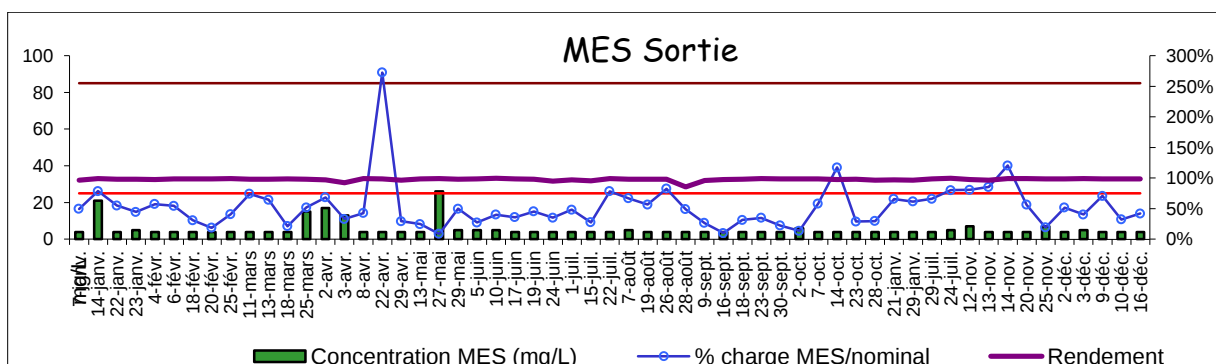
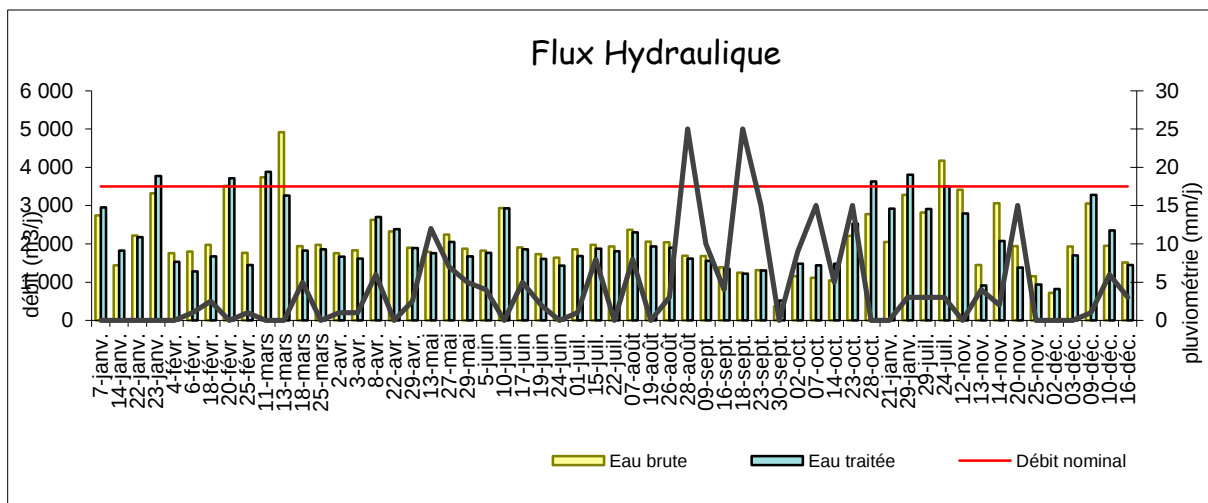
3.7.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 35 000 EH. Elle est équipée d'une filière de pré-traitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, de 2 filières de traitement biologiques et de 2 centrifugeuses.

Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	35 000		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	7000 m ³ /j	1980,96	28,29%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	2100	648,1	30,86%
DCO	Kg/jour		1152,8	
MEST	Kg/jour		647,2	



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	26	5,5	4
DCO	125	61	27	6
DBO5	25	20	4	1
NTK		1	0,5	0
PT		7	6,9	7

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	100	98	86
DCO	125	99	94	55
DBO5	25	100	99	92
NTK				
PT				

Les sous-produits de l'épuration

	2013
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	139,6
Siccité moyenne (%)	19
Produits de dégrillage (kg)	1920
Sables (T)	12,15
Graisses collectées (m3)	12
Polymère (T)	1,87

3.7.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.8 STEP DE ACAJOU



3.8.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type séparatif
Postes de refoulement : 3

3.8.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

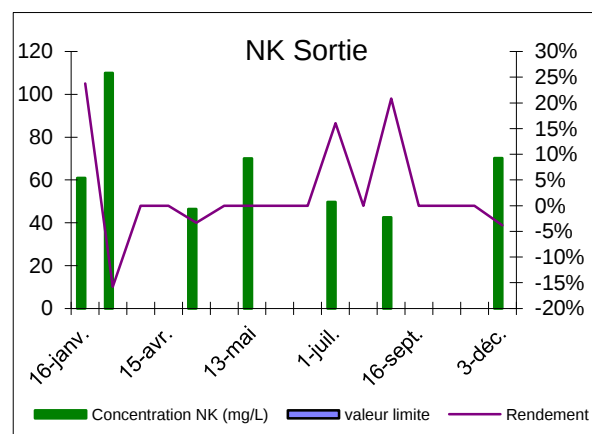
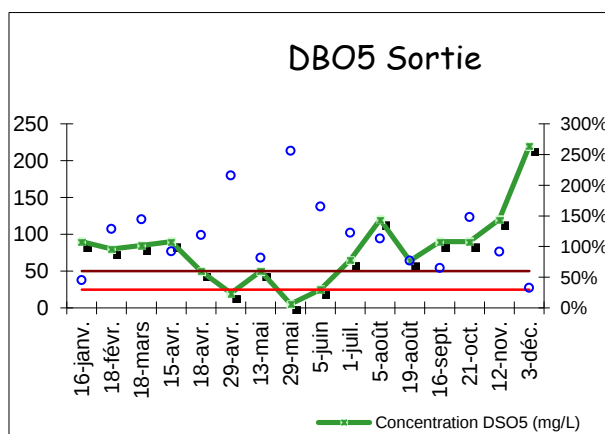
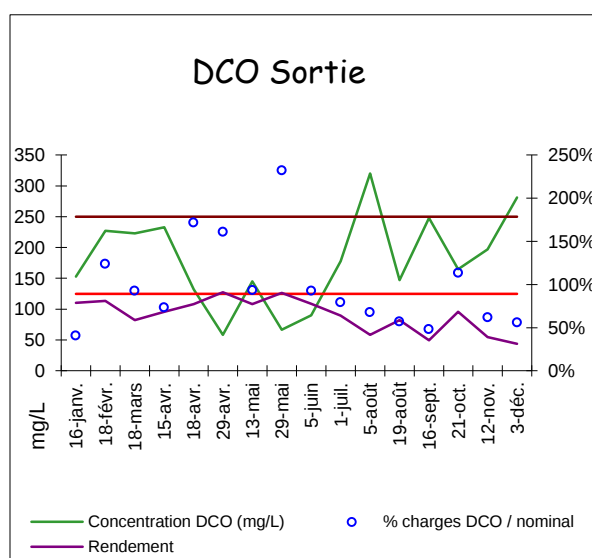
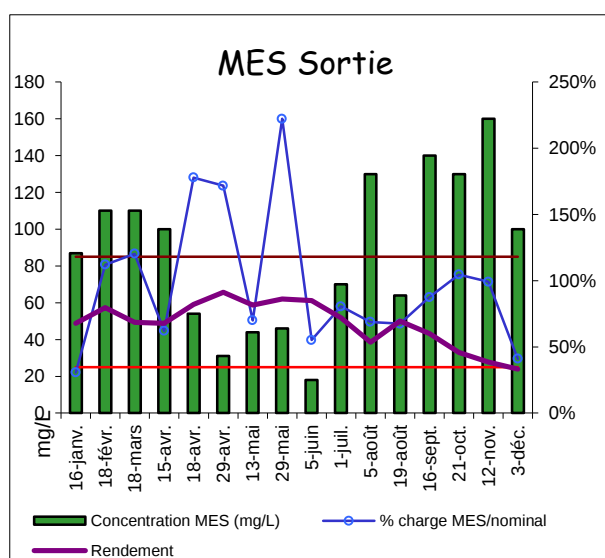
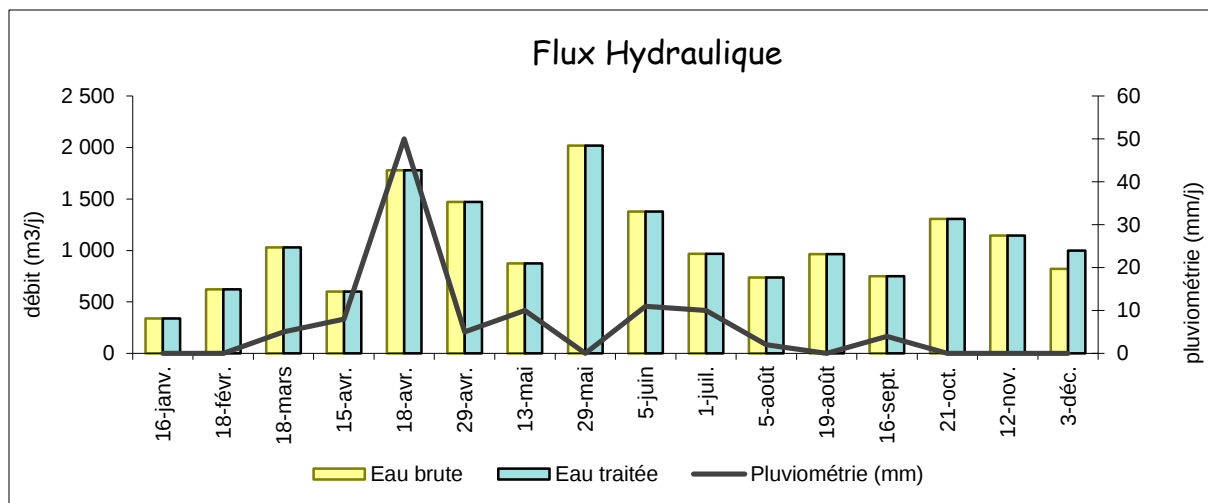
La station de traitement de type biologique.

Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	5 000		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	750 m3/j	982,76	131%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	300	355,9	118,7%
DCO	Kg/jour		586,7	
MEST	Kg/jour		294,6	

Station en surcharge.



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	160	87,1	18
DCO	125	320	179	58
DBO5	25	220	79	5
NTK		110	64,3	43
PT		8	3,9	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	91	68	33
DCO	125	91	65	31
DBO5	25	99	69	
NTK		24	5	
PT		77	54	25

Les sous-produits de l'épuration

	2013
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	16,4
Siccité moyenne (%)	15
Produits de dégrillage (m3)	
Sables (T)	1,65
Graisses collectées (m3)	30
Polymère (T)	0,340

3.8.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible



Projets pour la STEP

Suppression de la STEP prévue en 2015

3.9 STEP DE PELLETIER DESIRADE



3.9.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : réseau de type séparatif

Postes de refoulement : 5

3.9.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique.

Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	3500 EH		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	700 m ³ /j	144,06	20,58%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour		69,6	
DCO	Kg/jour		115,9	
MEST	Kg/jour		43,9	

Station en sous charge

Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	16	5,4	4
DCO	125	52	25,4	11
DBO5	25	15	3,4	1
NTK		4	1,9	1
PT		14	8	4

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	99	98	94
DCO	125	99	95	91
DBO5	25	100	99	93
NTK		99	97	93
PT		61	5	

Les sous-produits de l'épuration

	2013
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	7,1
Siccité moyenne (%)	11
Produits de dégrillage (m3)	0
Sables (T)	0
Graisses collectées (m3)	0
Polymère (T)	0,135

3.9.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.10 LES MINI-STATIONS :

3.10.1 TABLEAU RECAPITULATIF

Commune	Nom station	Type	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'île	Boues activées	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	25	2000	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	125		Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	185		Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	200		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	150		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	200		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	75		Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées	450		Vidangeur
	Charmilles	Boues activées	200		Vidangeur
	Les Meynards	Boues activées			Vidangeur
Lamentin	Centre nautique	Boues activées			Vidangeur
	Sarraut	Boues activées	150		Vidangeur
	Roche carré	Boues activées	500		Vidangeur
	Long Pré	Boues activées	1200		vidangeur

3.10.2 LEURS RESEAUX DE COLLECTE

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndic passent une convention avec ODYSSI sur les modalités de transfert.

3.10.3 LEURS SYSTEMES DE TRAITEMENT

Description des systèmes : type à boues activées oxydation par turbine,
Milieux récepteurs : Ravine ou canal réseau pluvial,

3.10.4 CONTROLE DES MINI STEP

Mini Step	date	MES		Rendement (%)	DCO		rendement (%)	DBO5		rendement (%)
		entrée	sortie		entrée	sortie		entrée	sortie	
Bambou Duchamps	12/12/2013	1800	63	96,5	1009	89	91,17	500	24	95,2
Mornes Basset	20/06/2013	300	20	93,33	551	91	83,48	590	120	79,66
Ramedace sud	13/11/2013	420	5	98,80	735	21,5	97,07	750	23	96,9
Ramedace Nord	08/12/2013	120	6	95	153	31,1	79,67	130	22	83,07
Gondeau-Montrose	20/03/2013	490	15	95,95	722	38,5	94,6	420	8	98,09
Belle Etoile	12/06/2013	2700	51	98,11	2667	98	96,32	1250	15	98,8
Presqu'île										
Rivière Blanche sud	27/01/2013	1400	10	99,28	983	65	93,59	680	25	96,32
Rivière Blanche Nord	15/05/2013	950	600	36,84	1764	1490	15,53	1100	1700	0
Hameau	29/05/2013	530	46	91,32	690	66,9	90,34	380	5	98,6
Choisy	20/12/2013	1750	25	98,57	4317	73,8	98,29	770	25	96,75
Les Meynard										
Lunette Bouillée	23/01/2013	1000	20	98	1600	46,1	97,11	800	6	99,25
Charmilles	30/01/2013	200	64	70	564	176	68,79	300	50	83,33
Long pré	09/12/2013	140	17	87,85	281	43	84,69	120	14	88,33
Centre nautique										
Sarrault										

4 TARIFICATION ET LES RECETTES DE SERVICE

Les modalités de facturation sont présentées dans le chapitre « eau potable » et les tarifs dans le chapitre « Informations Générales »

5 LES INVESTISSEMENTS

5.1 TRAVAUX ENGAGES

En 2012, ODYSSI a réalisé de gros chantiers notamment :

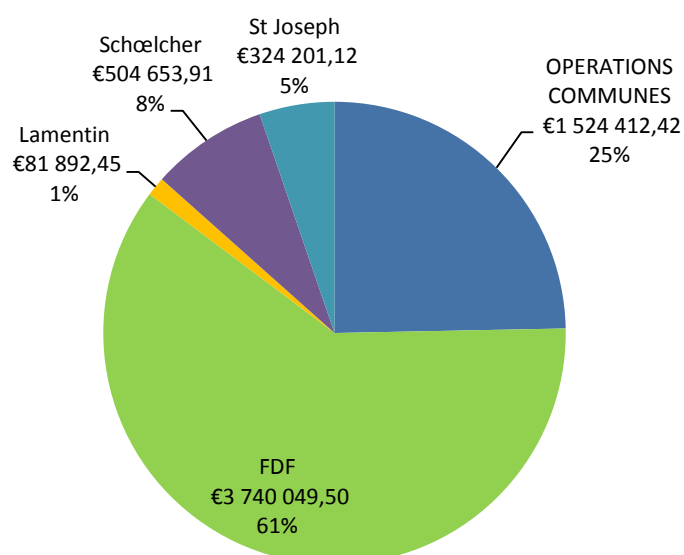
- Le transfert des effluents d'Acajou vers la station d'épuration de Gaigneron (tranche 1 réalisée à 70 %), chantier mené au Lamentin

- L'extension du réseau de collecte des eaux usées et la reprise du réseau d'eau potable sur liaison Ravine Touza / Norley

Des difficultés techniques sont survenues pendant l'exécution des travaux au Lamentin, L'une des conséquences pour ODYSI est le déplacement du poste de refoulement de petit manoir par rapport à l'emplacement prévisionnel initial, Une négociation foncière est en cours avec la ville du Lamentin,

5.1.1 LES MONTANTS MANDATES PAR COMMUNES

MANDATE 13



N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2013 (€)	FEDER (€)	ODE (€)	FIDOM (€)	ONE-MA (€)	REGION (€)	Subventions reçues
A07-1	FDF	Extension EU Kerlys	90 975						
A01-1	OPERATIONS COMMUNES	Etudes diagnostic - Renouvellement réseau	1 524 412						
A05-2	FDF	Mise en place de matière de vidange	2 537 488		283 886				283 886
A07-11	FDF	Transfert Chateauboeuf	959 600	95 171		50 479	54 662		200 312
A07-4	FDF	Automatisation réseau sous vide	30 111		211 500			211 500	423 000
A11-01	FDF	Extension EU versants ouest Rte des religieuses	5 600						

N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2013 (€)	FEDER (€)	ODE (€)	FIDOM (€)	ONE-MA (€)	REGION (€)	Subventions reçues
A11-04	FDF	Déplacement réseaux Maurice BISHOP	22 140						
A09-2	FDF	Raccordement ZA Morne Coco sur le réseau EU	6 278						
A08-1	FDF	Réparation émissaire FDF	17 200						
A07-6	FDF	Extension EU Ravine Vilaine	65 058						
A09-4	FDF	Réfection du DN500 de refoulement de Pointe Simon			154 707				154 707
A12-3	FDF	Extension EU Espérance Rve Gauche Rve Monsieur	5 600						
A11-05	St Joseph	Extension EU aux quartiers Salube et Belle Etoile	16 835						
A06-2	St Joseph	Réhabilitation Rosière	129 741						
A07-13	St Joseph	Extension EU Goureau	177 625	39 779		231 920			271 699
A06-3	Lamentin	T2:Transf. EU d'Acajou - Gaigneron	81 892	216 267			105 717		321 984
A06-6	Schœlcher	Ext. réseau EU aux rues de Schœlcher Quartier Enclos T1	43 227		84 950				84 950
A06-8	Schœlcher	Extension réseau EU cité Saint Georges	4 092		67 125				67 125
A06-9	Schœlcher	Transfert EU fd Lahayé	448 475						
A07-21	Schœlcher	Extension réseaux Anse Collat- Norley-Bas lido	8 860	42 003		10 720			52 723
TOTAL ASSAINISSEMENT			6 175 209	393 220	802 168	293 119	160 379	211 500	1 860 386

5.2 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

5.2.1 COMMUNE : FORT-DE-FRANCE

5.2.1.1 TRAVAUX

- Construction et inauguration de l'UTMV : Unité de Traitement des matières de Vidange. Il s'agit d'une unité de prétraitement permettant de baisser la charge

polluante des matières pour leur permettre d'être traitées sur la station de Dillon. L'UTMV peut collecter l'ensemble des matières de vidange de l'île, mais aussi les graisses, les produits de curage des réseaux d'eaux, les lixiviats.

- Les travaux de renouvellement du réseau d'assainissement sur l'Avenue Maurice Bishop se sont poursuivis au rythme de l'avancement du chantier TCSP de la REGION. Les abonnés situés entre la place François Mitterrand et l'entrée du port au droit du bâtiment de la CGM ont été basculés sur le nouveau réseau d'assainissement en 2013.

5.2.1.2 ETUDES

- Mission de maîtrise d'œuvre avec le centre hospitalier de Colson à Balata : Audit de fonctionnement des infrastructures d'eau potable et d'assainissement.
- Etude pour la construction d'un nouveau poste de renouvellement regroupant les PR Sainte Thérèse et Alaric II. L'intérêt est d'améliorer les conditions d'exploitation et réduire les nuisances olfactives source de plaintes du voisinage. L'objectif affiché est de moderniser l'outil et de réduire les coûts d'exploitation.

5.2.1.3 PROJETS

- L'aménagement des voies du TCSP est l'occasion pour ODYSSI de continuer à moderniser son réseau d'assainissement pour le bien-être de ses abonnés. Des opérations de travaux de renouvellement du réseau d'assainissement sur l'Avenue Maurice Bishop continueront en 2014 sur un linéaire de plus de 1 km.
- Profitant de travaux d'aménagement des voies de la RN3 par la Région entre Détour Bourdin et Pont de Chaines, ODYSSI renouvèlera son réseau d'assainissement sur ce tronçon en reprenant le réseau principal et l'ensemble des branchements des abonnés afin de leur offrir un meilleur service.
- L'automatisation du réseau sous vide du centre-ville de Fort de France (PPI n° A07-4)
- Les travaux préparatoires de pose de fourreaux et construction de sous station. Montant des travaux : 0,4 M€. Objectif : Sécuriser et améliorer l'ergonomie de travail des agents.

5.2.2 COMMUNE : SCHOELCHER

5.2.2.1 TRAVAUX

Transfert des Effluents de Fond-Lahayé vers STEP de Pointe-des-Nègres- Tranche 1 : Ces travaux ont consisté à construire deux postes de refoulement au quartier Bas Lido à Schoëlcher pour récupérer les eaux usées du quartier Enclos et de la résidence Aquamarine.

5.2.2.2 ETUDES

Transfert des effluents de fond Lahayé vers la STEP de la Pointe des Nègres- Tranche 2 : déplacement du poste de refoulement de fond lahayé.

5.2.2.3 LES PROJETS

Sur la commune de Schoëlcher, les projets futurs comprennent des extensions (suite de l'Enclos, Cité Saint Georges.. etc.) ainsi que le transfert des effluents de la station de fond Lahayé vers celle de la pointe des Nègres.

5.2.3 COMMUNE : LE LAMENTIN

5.2.3.1 ETUDES

Finalisation du DCE travaux Acajou-Gaigneron

5.2.3.2 PROJETS

A l'horizon 2014-2015, il s'agira d'achever l'opération de transfert des effluents d'Acajou vers Gaigneron sur le Lamentin.

5.2.4 AUTRE COMMUNE : LE MORNE-VERT

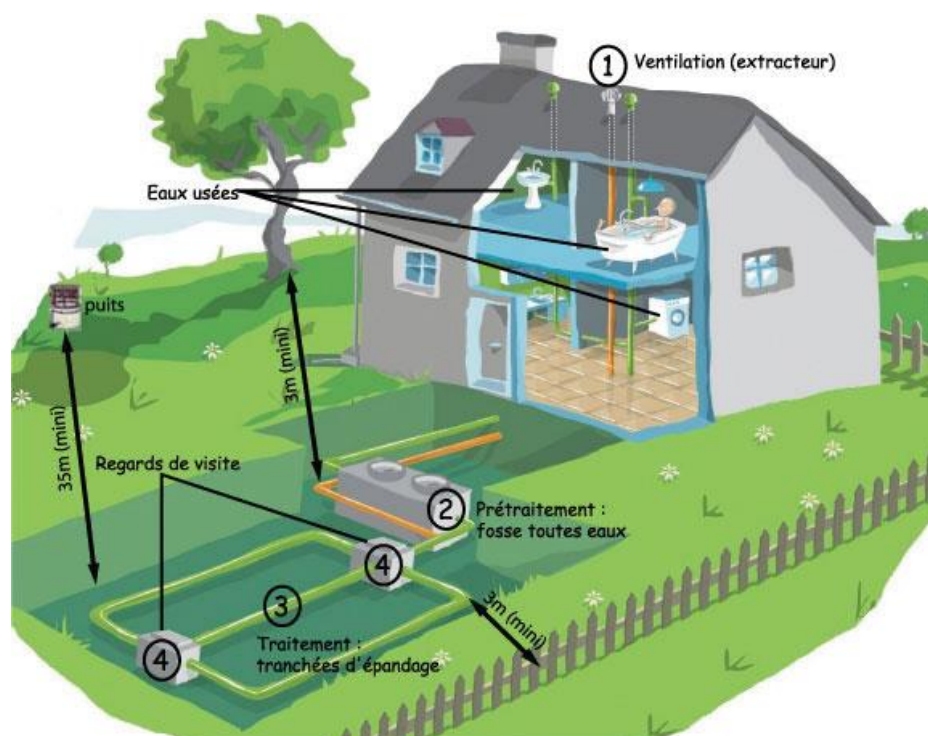
Mission de maîtrise d'œuvre pour le centre hospitalier de Colson (foyer médicalisé du Morne-Vert) : Audit de fonctionnement de la mini-station et perspectives d'avenir.

ASSAINISSEMENT

NON COLLECTIF



1 Présentation générale du service



La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, cette compétence a été créée par la Communauté d'Agglomération Centre Martinique le 1er janvier 2006.

Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (*environ 20000 sur la Communauté d'Agglomération Centre Martinique*).

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Collectif) est composé de l'effectif suivant :

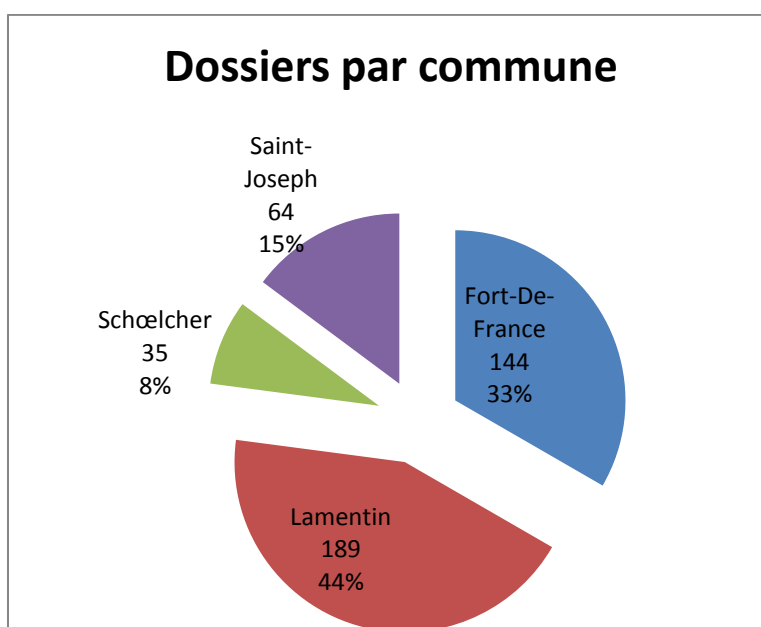
- 1 chef de Département A.T.U.
- 1 chef de secteur (SPANC/URBANISME)
- 7 contrôleurs chargés des contrôles installations neuves et existantes
- 1 assistante de manager assurant le pôle administratif/technique du service

2 Le contrôle du neuf

2.1 Bilan d'activité par commune

NBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE

	2012	2013
Fort-De-France	93	144
Lamentin	176	189
Schoëlcher	74	35
Saint-Joseph	20	64
TOTAL	363	432



NBRE DE DOSSIERS PAR AVIS

	2012	2013
FAVORABLE	342	432
INCOMPLET	21	0
NON TRAITE	0	0
TOTAL	363	432

3 Le contrôle de l'existant

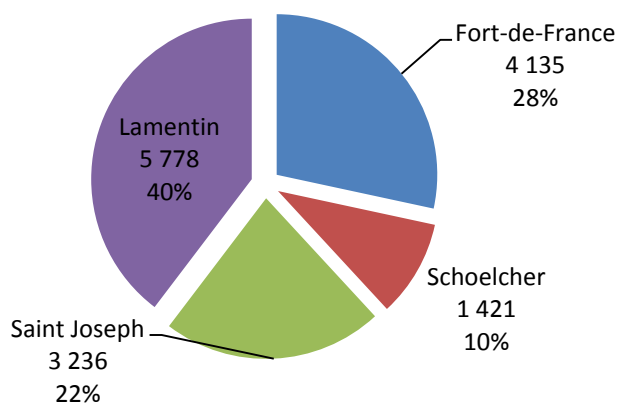
Données cumulées depuis la création du SPANC

	Nombre de contrôles réalisés dans l'existant*	Nombre d'installations conformes	Nombre d'installations non réglementaires	Nombre d'installations non conformes	Taux de conformité des installations**
Fort-de-France	4 135	168	390	3 577	13%
Schoelcher	1 421	29	14	1 378	3%
Saint Joseph	3 236	103	65	3 065	5%
Lamentin	5 778	444	659	4 756	19%
TOTAL ODYSSI	14 570	744	1 128	12 776	13%

* dans le cadre du diagnostic de l'existant

** prenant en compte les installations non réglementaires mais ne présentant pas un danger pour la santé ou pour l'environnement.

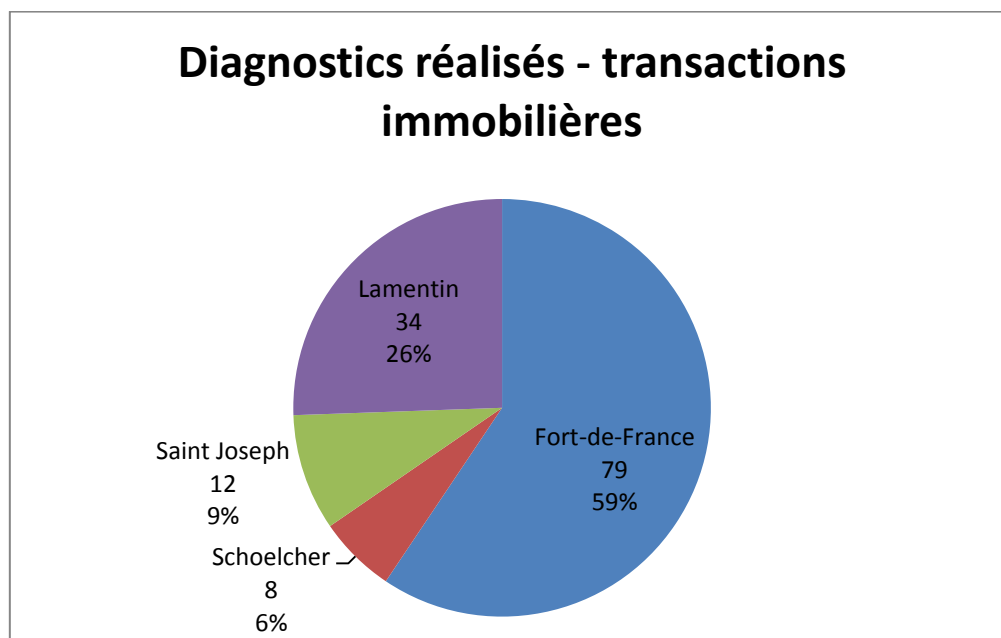
Contrôles réalisées par communes (cumul)



4 Les Notaires

4.1 Diagnostics assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières

	2012	2013
Fort-de-France	87	79
Schoelcher	12	8
Saint Joseph	15	12
Lamentin	36	34
TOTAL ODYSSI	150	133



ANNEXE

RAPPORT ANNUEL SUR LES REDEVANCES ODE



Rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30/12/2006

JUILLET 2014

Note d'information de l'Office De l'Eau

DANS CE NUMÉRO :

POURQUOI LES REDEVANCES ? 1

QUI PAYE QUOI ? 2

LA FACTURE D'EAU: DÉTAIL DES RUBRIQUES 2

A QUOI SERVENT LES REDEVANCES ? 3

LES AIDES ACCORDÉES 3

COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES ? 4

FOCUS : LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES 4

POURQUOI LES REDEVANCES ?

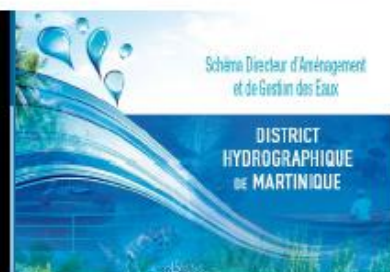
En application de la loi sur l'eau et selon le principe de prévention et de réparations des dommages à l'environnement, les redevances sont payées par tous les usagers de l'eau.

Leur versement permet à l'Office De l'Eau Martinique de subventionner les actions et les travaux nécessaires pour protéger les ressources en eau et garantir leur disponibilité.

Les redevances permettent de faire jouer la solidarité territoriale entre les usagers et les acteurs de l'eau.



« 2004 - 2014 - Plages et Rivières Propres : Mieux qu'hier, encore mieux pour demain ! Notre futur, c'est l'affaire de tous... Renforçons notre mobilisation ».



La consultation du public pour la révision du SDAGE aura lieu du 19 décembre 2014 au 19 juin 2015. C'est le moment de vous prononcer sur la gestion de l'eau en Martinique.

www.observatoire-eau-martinique.fr

L'article 161 de la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 modifie l'article L.2224-5 du CGCT, lequel impose désormais au maire de joindre à son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement, la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE

7 Avenue Condorcet

B.P. 32

97201 Fort de France Cedex

www.eaumartinique.fr

Téléphone : 05 96 48 47 20

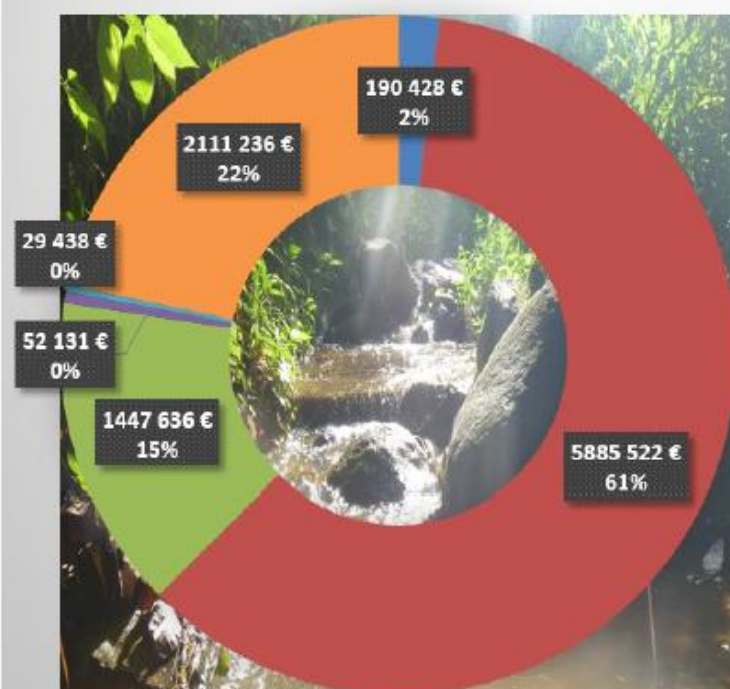
Télécopie : 05 96 63 23 67

Email : contact@eaumartinique.fr



QUI PAYE QUOI ?

Redevances de bassin : exercice 2013



- redevance pour pollutions diffuses payée par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutée sur le prix des produits (part Office De l'Eau)
- redevance pour pollution domestique payée par les abonnés (répercutée sur la facture d'eau)
- redevance pour modernisation des réseaux de collecte domestique payée par les abonnés (répercutée sur la facture d'eau)
- redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, activité irrigation payée par les irrigants
- redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, activités économiques payée par les activités économiques (industries, stations de lavage de bananes)
- redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, collectivités payée par les collectivités (répercutée sur la facture d'eau)

En 2013, le montant global des redevances* (tous usages confondus) liquidé (calculé) par l'Office De l'Eau Martinique s'est élevé à 9 716 391 €, dont 9 444 394 € en provenance des factures d'eau (soit 97 %).

*redevance pour pollution domestique et redevance pour modernisation des réseaux de collecte domestique : données estimées pour un des trois redevables.

LA FACTURE D'EAU : DETAIL DES RUBRIQUES

Dans la rubrique « distribution de l'eau »:

la sous rubrique « redevance pour prélèvement sur la ressource en eau » : Cette redevance est due par l'exploitant du service, bénéficiant de l'autorisation de prélever l'eau dans le milieu naturel, le taux est de 0,05 €/m³. Cette redevance constitue donc, pour lui, une charge d'exploitation qu'il est obligé de répartir équitablement sur l'ensemble des volumes d'eau facturés aux usagers du service d'eau potable (arrêté du 10 juillet 1996 modifié – Code de l'environnement article L213-14-1 III dernier alinéa). Cette charge d'exploitation qui est ajoutée au taux de la redevance sur la facture d'eau de l'usager varie, en 2012, d'une commune à l'autre de 0,04 € à 0,07 €. Cet écart, appelé « coût du ser-

vice », sera plus ou moins important en fonction de l'efficacité des services de distribution d'eau potable: efficacité du réseau de distribution (rendement de réseau), gestion des impayés, ...

Dans la rubrique « Organismes publics »:

- une première sous rubrique « redevance pour pollution de l'eau » : Cette redevance est due par les usagers du service d'eau potable. Le taux est fixé à 0,25€/m³ d'eau consommée.
- une deuxième sous rubrique « redevance pour modernisation des réseaux de collecte » : Cette redevance est due par les usagers du service d'eau potable qui sont raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement collectif. Le taux est fixé à 0,15€/m³ d'eau consommée.

Les 11/12 juin, s'est tenu un séminaire sur:

- la **tarification sociale de l'Eau** (Rendre le droit à l'accès à l'eau pour tous, réduire le coût des services de l'eau pour les foyers les plus modestes)
- La **Gestion patrimoniale des Réseaux**: échanges avec les syndicats sur les rendements de réseaux, leurs performances, la gestion des infrastructures, etc.

Des actions sur ces thèmes sont actuellement engagées



A QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce aux redevances, l'Office De l'Eau Martinique accorde, dans le cadre de son Programme Pluriannuel d'Intervention, des **subventions aux personnes publiques** (collectivités territoriales,...) ou **privées** (acteurs industriels, agricoles, associatifs,...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques et littoraux.

Les subventions de l'ODE complètent les **financements européens** et figurent dans la rubrique « autres publics » de la contrepartie nationale.

Les actions conduites par l'Office De l'Eau Martinique grâce à ce produit des redevances sont les suivantes :

- Aides financières aux porteurs de projets : ces aides limitent d'autant l'impact des investissements des collectivités sur le prix de l'eau,

- Etude et suivi des milieux aquatiques (réseaux de mesure de la qualité des eaux, plan chlordécone, ...),
- Accompagnement technique des acteurs (formation, conseil, ...),
- Sensibilisation des usagers (notamment en milieu scolaire),
- Information des usagers (Observatoire De l'Eau notamment).

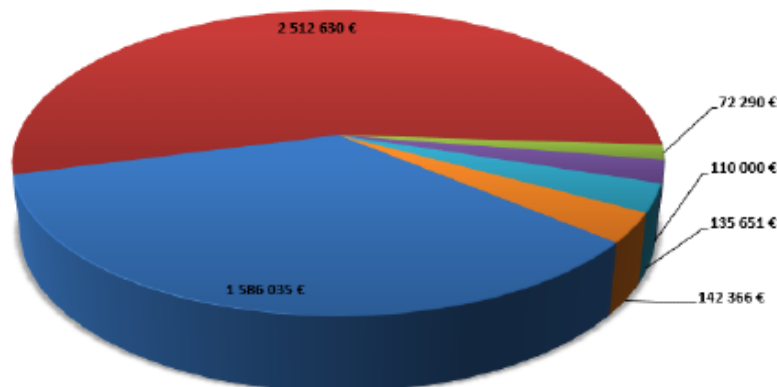


Unité de traitement des matières de vidange et des lixiviats.

RÉPARTITION PAR LIGNE DE PROGRAMME D'AIDE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

En 2013, **96 projets** ont été instruits et présentés en Conseil d'Administration. On compte parmi ceux-ci **81 attributions** de subventions, **6 compléments** d'attribution, **4 prolongations**, **5 sursis à statuer**.

Le montant total des aides attribuées en 2013 s'élève donc à **4 558 972 €**



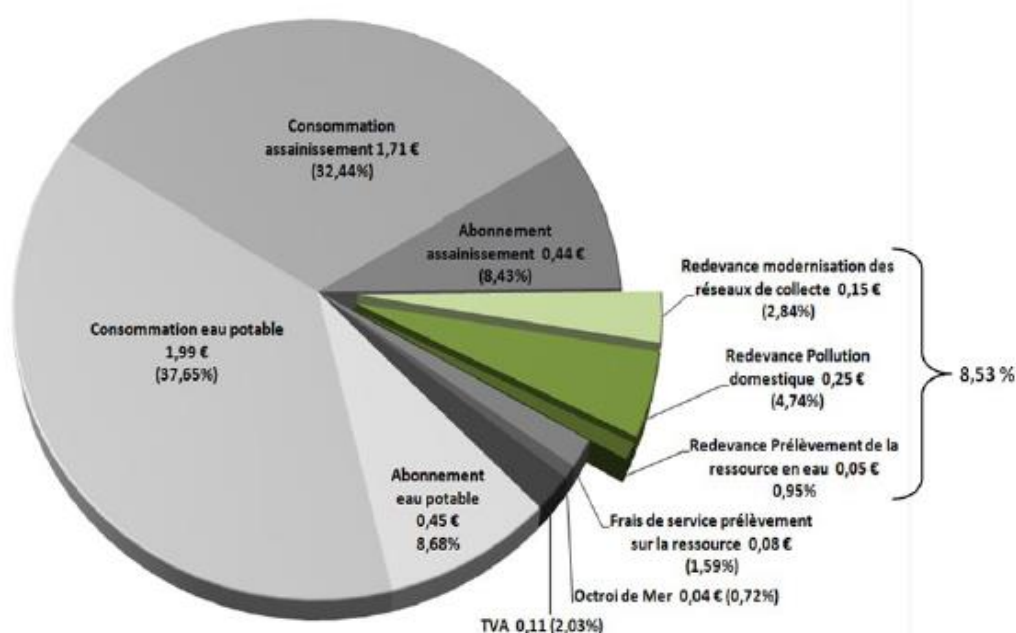
Répartition des aides attribuées en 2013 par secteur bénéficiaire



■ Associatif ■ Privé ■ Public

- 1- Protéger et gérer la ressource, sécuriser l'AEP
- 2- Connaître et maîtriser les pollutions
- 3- Maîtriser les eaux pluviales et les risques
- 4- Encourager la gestion concertée
- 5- Connaître, protéger, restaurer et valoriser les milieux aquatiques
- 6- Former et informer usagers et acteurs de l'eau

Prix moyen de l'eau et l'assainissement : Martinique 2013 (5,28 €/m³)



COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES ?

En 2013, l'impact des redevances de l'Office De l'Eau Martinique est en moyenne de 8,53 % du prix du m³ sur l'ensemble du bassin Martinique*, soit environ 54 € par an pour un foyer de 4 personnes consommant 120 m³, soit 1,23 € par mois et par personne.

Prix moyen pondéré par la population, en 2013.

Source des données : Observatoire de l'Eau Martinique



FOCUS

Les produits phytosanitaires dans les cours d'eau de Martinique

Les pesticides ou produits phytosanitaires sont des substances chimiques utilisées en agriculture mais aussi par les jardiniers amateurs et les collectivités pour l'entretien des espaces publics. Ils sont destinés à lutter contre des nuisibles : animaux, champignons et végétaux. La France fait partie des plus gros consommateurs mondiaux de pesticides (le 3^{ème} en 2007). En Martinique, 111 molécules ont été vendues en 2010 pour un total de 93 tonnes de substances actives importées. Les produits les plus vendus sont les herbicides (78%) suivi par les fongicides (15%). Le pesticide le plus vendu est le glyphosate. L'utilisation massive de ces substances entraîne une contamination de l'environnement, notamment des milieux aquatiques (eau, sédiment, faune, flore). Pour agir de

façon adéquate, il faut d'abord bien diagnostiquer la situation. L'ODE mesure la qualité de l'eau des milieux aquatiques (cours d'eau, eaux souterraines, eaux littorales). Une trentaine de sites répartis sur les rivières de Martinique sont contrôlés chaque mois. Ce suivi a mis en évidence la présence de 80 pesticides entre 2007 et 2012. Les molécules les plus fréquemment détectées sont la chlordécone, le HCH bêta et le diuron. Ces molécules sont interdites depuis respectivement 1993, 1998 et 2008, mais présentent une rémanence (présence persistante) importante dans les milieux naturels. Vient ensuite des molécules de fongicides post-récolte de la banane utilisées contre les maladies d'entreposage. La suite du classement est dominée par les herbicides. On observe une dégradation importante de la qualité des eaux des cours d'eau martiniquais en 2012 qui se confirme en 2013, ce qui tranche avec l'amélioration observée depuis 2009. Des actions sont en cours avec la profession agricole, les jardiniers

amateurs et les communes pour réduire à la source les contaminations par les pesticides.



Retrouver cette étude sur : www.observatoire-eau-martinique.fr